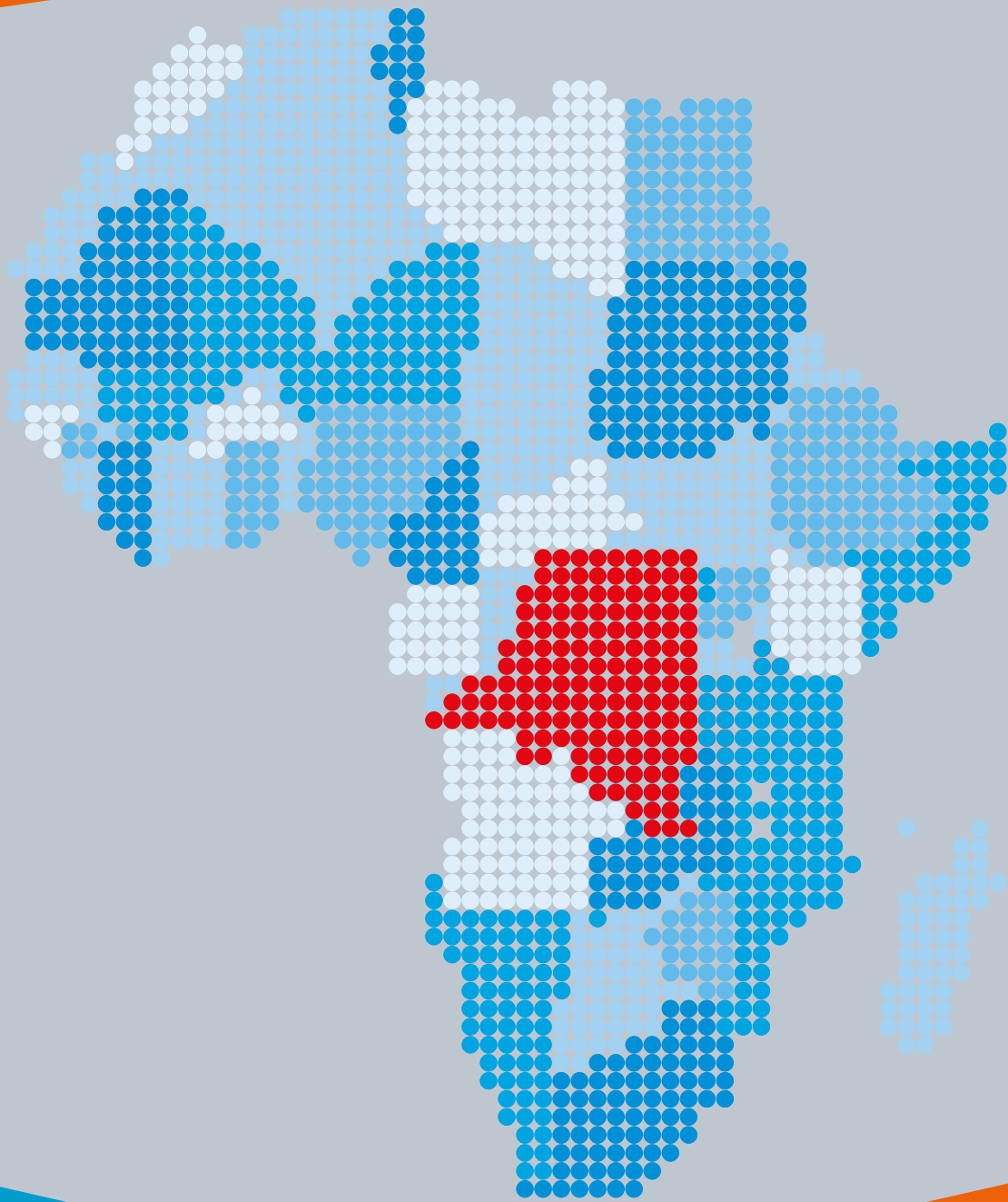




# Inclusion numérique et fiscalité dans le secteur de la téléphonie mobile en République Démocratique du Congo



## Note importante de Deloitte

---

Ce rapport final (le « Rapport final ») a été préparé par Deloitte LLP (« Deloitte ») pour la GSMA sur la base du champ d'application et des limites énoncées ci-dessous.

Ce rapport final a été remis à GSMA en Anglais. Toutes les traductions sont la responsabilité de GSMA.

Le Rapport final a été préparé uniquement à des fins d'évaluations des effets économiques de la taxation du secteur mobile en République Démocratique du Congo à travers la modélisation des impacts potentiels qui pourraient se produire suite à un changement dans la fiscalité de ce secteur selon un jeu d'hypothèses et de scénarios convenus. Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins ou dans tout un autre contexte, dès lors, Deloitte n'accepte aucune responsabilité en cas d'utilisation dans les deux cas.

Aucune partie autre que la GSMA n'est autorisée à s'appuyer sur les présent Rapport final pour quel que but que ce soit et Deloitte n'accepte aucune responsabilité, obligation ou devoir de diligence à l'égard de parties autre que la GSMA en ce qui concerne ce Rapport final ou son contenu.

Comme indiqué dans le contrat entre Deloitte et la GSMA, la portée de notre travail a été limitée par le temps, les informations et les explications mise à notre disposition. Les informations contenues dans ce Rapport final proviennent de la GSMA et d'autres sources tierces clairement référencées dans les sections pertinentes de ce Rapport final. Tout résultat de l'analyse contenue dans ce Rapport final est tributaire des informations disponibles au moment de sa rédaction et ne devra pas être invoqué ultérieurement.

Par conséquent, aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est donnée et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par ou au nom de Deloitte ou par l'un de ses partenaires, employés, agents ou toute autre personne, quant à la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations contenues dans ce document ou toute autre information orale mise à disposition et une telle responsabilité est expressément déclinée.

Tous les droits d'auteur et autres droits de propriété dans ce Rapport final restent la propriété de Deloitte.

Ce Rapport final et son contenu ne constituent pas des conseils financiers ou autres conseils professionnels, et concernant votre situation particulière, des conseils spécifiques doivent être recherchés. En particulier, le Rapport final ne constitue pas une recommandation ou une approbation par le cabinet Deloitte à investir ou à participer, à se retirer ou à autrement utiliser aucun des marchés ou des sociétés auxquels il fait référence. Dans toute la mesure du possible, Deloitte et la GSMA déclinent toute responsabilité découlant de l'utilisation (ou non-utilisation) du Rapport final et de son contenu, y compris toute action ou décision prise à la suite d'une telle utilisation (ou non-utilisation).

### **Deloitte contact**

Davide Strusani  
TMT Economic Consulting, London  
dstrusani@deloitte.co.uk  
www.deloitte.co.uk

# SOMMAIRE

<b>NOTE IMPORTANTE DE DELOITTE</b>	<b>2</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>1 L'INDUSTRIE MOBILE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</b>	<b>10</b>
1.1 Faible utilisation du mobile en RDC mais en hausse	10
1.2 Services mobiles comme moteur clé du développement social et économique	13
1.3 Obstacles à l'inclusion numérique	15
1.4 Evaluer l'effet de la fiscalité sur l'inclusion numérique en RDC	17
<b>2 FISCALITÉ DU SECTEUR MOBILE EN RDC</b>	<b>18</b>
2.1 Taxes sur les services mobiles en RDC	18
2.2 Le fardeau sur le secteur mobile	23
2.3 Les meilleures pratiques en matière de taxation	25
<b>3 IMPACTS ÉCONOMIQUES D'UNE RÉFORME FISCALE DU SECTEUR MOBILE EN RDC</b>	<b>28</b>
3.1 L'impact de la fiscalité du mobile en RDC sur l'économie	28
3.2 Réduction du droit d'accise sur les services mobiles de 10% à 5%	31
3.3 Élimination du droit d'accise sur les services mobiles	32
3.4 Diminution de moitié des taxes annuelles de numérotation standard	33
<b>4 FISCALITÉ DU MOBILE EN RDC : UN PROGRAMME DES RÉFORMES</b>	<b>36</b>
4.1 Contribution à la stabilité fiscale	36
4.2 Options pour aligner la fiscalité du secteur mobile à la fiscalité des biens traditionnels	37
<b>APPENDIX A MÉTHODOLOGIE</b>	<b>40</b>

# Résumé

## Une multitude d'obstacles empêchent une meilleure inclusion numérique en République Démocratique du Congo

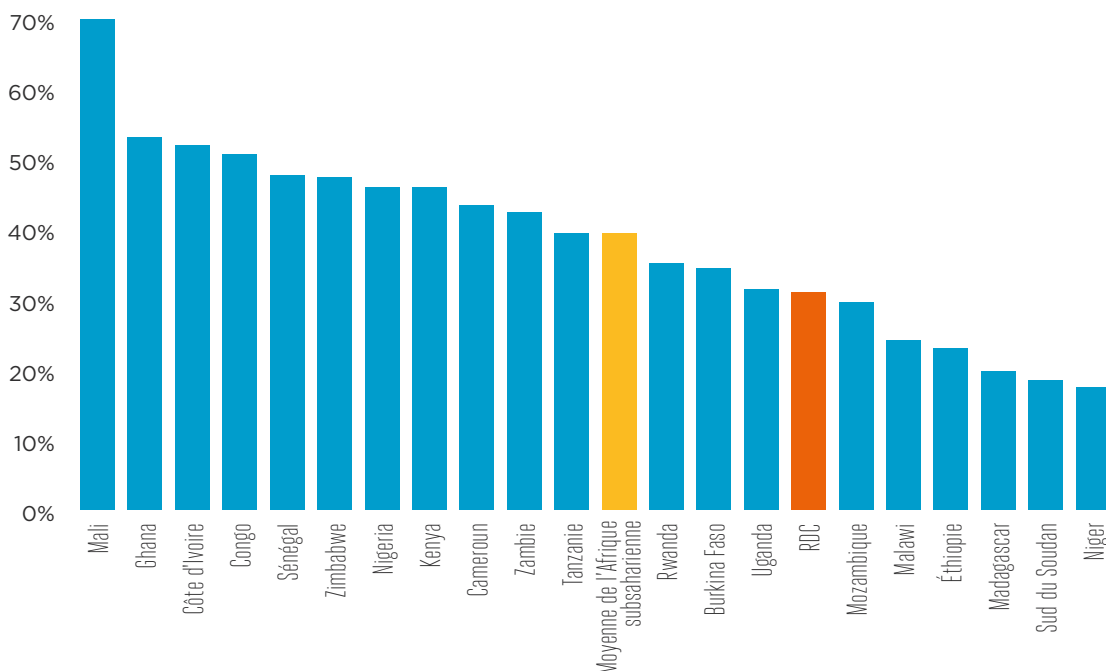
La République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus pauvres du monde ; en 2014 le PIB par habitant était de 475 dollars US et en 2012, 64% de sa population vivait en-dessous du seuil de pauvreté. Ces dernières années, des troubles sociaux et politiques ont également secoué le pays.

Toutefois, malgré cet environnement difficile, la téléphonie mobile représente un succès pour ce pays. Sa pénétration a décuplé, passant de 2,2 millions d'abonnés uniques en 2005 à plus de 22 millions durant le deuxième trimestre 2015. Les opérateurs mobiles ont considérablement contribué à l'économie du Congo : selon l'UIT, entre 2006 et 2010, leur contribution au PIB s'élevait à plus de 5,2 milliards de dollars US ou en moyenne 5,9% du PIB

par an. Selon la Banque Mondiale, l'industrie de la téléphonie mobile a versé plus de 160 millions de dollars US au budget du gouvernement en 2008, soit plus de 37% des recettes encaissées par le Bureau de recouvrement des impôts. En outre, la GSMA estime que les recettes du secteur mobile représentaient 4,1% du PIB en 2010 et 4,9% en 2014.

Malgré une telle croissance, la RDC accuse encore un retard par rapport à beaucoup d'autres pays africains en ce qui concerne la connectivité mobile : en effet, alors que le taux moyen de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne s'élève à 40%, elle n'est que de 31% en RDC. De même, la pénétration 3G n'est que de 3% en RDC alors qu'elle est de 10% en Afrique subsaharienne.

### Taux de pénétration (abonnés uniques) d'un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne



Source : GSMA Intelligence

Figure 1

Dans les pays où le développement économique et social reste assez faible, le rôle de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) pour promouvoir une croissance inclusive est bien établi. La téléphonie mobile est essentielle pour obtenir des avantages économiques et sociaux car elle représente une solution rentable pour élargir l'accès aux services à large bande, pour stimuler l'économie de la connaissance et pour développer des capacités numériques dans tous les secteurs de l'économie.

Une plus grande pénétration et utilisation de la téléphonie mobile apporterait un certain nombre d'avantages, tels que la promotion de l'inclusion numérique, la possibilité de permettre à un plus grand nombre de Congolais de bénéficier de l'échange d'informations à des fins aussi bien professionnelles que sociales, une meilleure productivité, une meilleure cohésion et participation sociale et une amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services publics.

La téléphonie mobile permet également de soutenir et de renforcer le développement social. Les applications mobiles, déjà en cours d'utilisation, ont permis à de nombreux Congolais d'accéder aux services essentiels qui pourraient changer leur vie. Par exemple, l'utilisation de l'argent mobile a connu un véritable essor, ce qui ne peut être que bénéfique puisque seuls 4% des Congolais ont un compte en banque traditionnel. De même, la téléphonie mobile a permis à la grande communauté agricole de la RDC d'accéder aux informations et ainsi de devenir plus efficace et d'améliorer ses revenus. Grâce aux applications mobiles, il est également plus facile d'apporter de l'aide aux réfugiés.

Toutefois, malgré de tels avantages, de nombreux obstacles entravent le secteur mobile en RDC, comme par exemple :

- Les services mobiles restent encore trop chers pour la majorité de la population congolaise : 20% des familles les plus pauvres devraient dépenser 19% de leurs revenus annuels pour un téléphone de base et même 20% des familles les plus riches devraient dépenser un tiers de leurs revenus pour avoir un téléphone haut-de-gamme.
- L'effectif élevé de la population du Congo ; les populations sont dispersées et ont un faible niveau d'instruction, ce qui rend difficile l'extension de la couverture, la stimulation de l'achat et l'utilisation de services mobiles.
- Les opérateurs et les consommateurs doivent faire face à de nombreux problèmes d'infrastructures par rapport à la distribution de l'énergie. Les coupures fréquentes de courant ou même le manque d'infrastructure dans certaines zones obligent les opérateurs à recourir à des solutions alternatives à un coût très élevé ou ne pas couvrir certaines parties du pays. En 2010, la Banque Mondiale estimait que la RDC faisait face « probablement au plus grand défi d'infrastructure de toute l'Afrique ».
- Les opérateurs mobiles sont soumis à une fiscalité et une réglementation complexes, ce qui entraîne une augmentation des charges commerciales, à laquelle il faut ajouter des contraintes spécifiques au secteur mobile, dont l'enregistrement obligatoire des clients sur support papier. Les opérateurs sont également soumis à des taxes et des réglementations nationales et régionales non-coordonnées ; ils doivent verser de l'argent à de nombreuses autorités fiscales et sont soumis à la surveillance de différents organismes de réglementation dont les prérogatives se chevauchent souvent.

Bien que ces difficultés soient présentes dans toute la région, d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont réussi à atteindre une grande évolution dans l'accès et l'utilisation des services mobiles. Le Kenya et la Tanzanie, par exemple, sont rapidement devenus des leaders mondiaux en ce qui concerne les paiements mobiles. Avec une réglementation plus appropriée, dont celle de la fiscalité appliquée au secteur mobile, la RDC a le potentiel pour suivre l'exemple des leaders régionaux.

Ce document traite de l'obstacle lié à la fiscalité.

## Des impôts plus élevés dans le secteur mobile par rapport à d'autres biens et services risquent de freiner le développement du secteur et, plus généralement, la croissance économique de la RDC

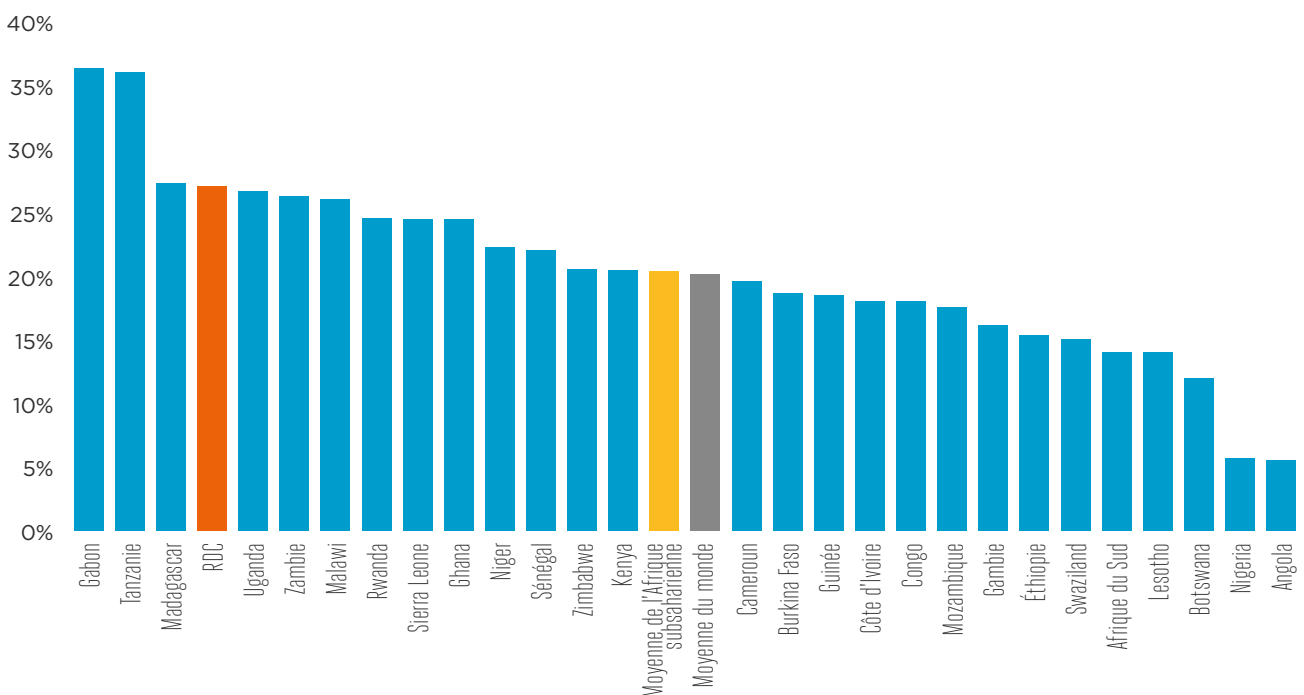
Le secteur mobile en RDC est soumis à une fiscalité spécifique au secteur qui est disproportionnellement élevée par rapport à d'autres services : en sus de la TVA, les services mobiles sont soumis une taxe supplémentaire sur les droits d'accise de 10% sur le prix de vente payé par les consommateurs, tout comme la TVA. Selon les données d'un récent rapport de la GSMA, seuls 14 pays sur les 29 étudiés de l'Afrique subsaharienne appliqueraient encore le droit d'accise.

Cette taxe pourrait provoquer une distorsion du marché mobile en augmentant les prix des services mobiles pour les Congolais tout en réduisant le rendement des investissements des opérateurs. Les services mobiles créent des externalités positives pour toute la société car ils facilitent la communication et le flux d'information et augmentent la productivité de toute l'économie. Cependant, les droits d'accises dans le secteur mobile en RDC sont appliqués bien différemment des autres biens et

services ordinaires, et de manière analogue aux produits dont l'impact social est négatif, tels que l'alcool, le tabac et le jeu que les gouvernements essaient habituellement de décourager. Ceci pourrait pénaliser l'inclusion numérique et limiter l'obtention des avantages de la téléphonie mobile.

Les taxes sur les téléphones portables, tout comme le droit de douane à 27,6% appliqué aux mobiles importés, pourraient augmenter le coût des combinés pour les consommateurs congolais, touchant plus particulièrement ceux les plus pauvres. Conscient de l'importance des combinés téléphoniques abordables pour encourager l'accès à la téléphonie mobile, le Kenya est l'un des pays qui a récemment exonéré la taxe sur les mobiles. Au cours des trois années qui ont suivi cette décision, la réduction de la TVA au Kenya a contribué à une augmentation de 200% des ventes de mobiles, dépassant ainsi la croissance des autres pays d'Afrique.

### Taxes sur la consommation comme pourcentage du CTP d'un terminal dans les pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles



Source : Données de la GSMA (2015), Inclusion numérique et Fiscalité appliquée au secteur mobile, mises à jour avec les données relatives à la RDC, Analyse Deloitte. On entend par moyenne mondiale la moyenne des 110 pays étudiés et par moyenne de l'Afrique subsaharienne la moyenne des 28 pays de l'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles.

Figure 2

Le droit d'accise et le droit de douane augmentent le coût d'un mobile importé, et par la même occasion le coût total de possession (CTP) d'un portable qui combine le mobile et les coûts d'utilisation de la téléphonie mobile ; ces coûts sont pris en compte de manière implicite par les consommateurs avant de décider s'ils peuvent se procurer des services mobiles. Dans l'ensemble, les taxes sur la consommation sont élevées par rapport aux normes africaines et internationales, elles sont calculées en proportion du CTP d'un mobile, comme indiqué dans la Figure 2.

Outre les taxes sur la consommation, les opérateurs doivent également verser des sommes considérables

chaque année pour d'autres taxes et redevances, ce qui compromet davantage les mesures aptes à favoriser les investissements. Ces redevances comprennent une contribution réglementaire de 2% des recettes de GSM et d'Internet, des frais de numérotation, des redevances d'utilisation des fréquences et des charges d'interconnexion nationale et internationale.

En 2014, les opérateurs auraient payé 454 millions de dollars US en taxes et redevances, ce qui correspond à 27% du revenu total de l'industrie.

## En faisant la transition à un système fiscal qui considère le service mobile de la même manière que les autres biens, le gouvernement congolais encouragerait l'inclusion numérique, la croissance économique et la stabilité fiscale

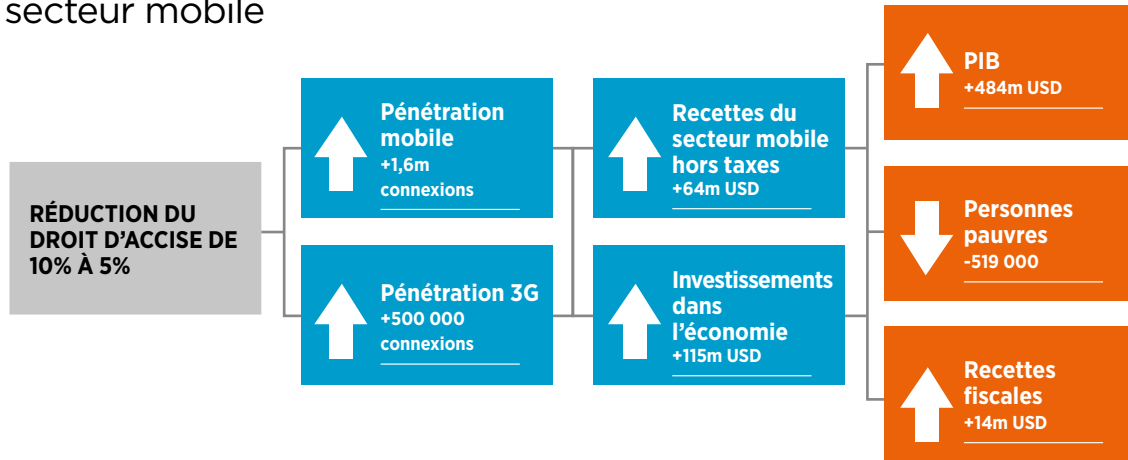
Les opérateurs mobiles reconnaissent le rôle de leur industrie quant à sa contribution aux recettes de l'Etat et aux services publics. Toutefois, les taxes sur le secteur mobile bénéficient aux recettes du gouvernement à court terme, au dépend d'un développement social et économique à long terme. Les opérateurs ont en effet remarqué que les propositions actuelles sur le budget national de l'année prochaine incluent des modifications de la loi fiscale qui augmenteraient la fiscalité sur le secteur des télécommunications et, par conséquent, créeraient d'autres obstacles à l'inclusion numérique.

Si le gouvernement opte pour une structure fiscale qui traite l'industrie mobile de la même manière que les autres secteurs économiques, il encouragerait l'inclusion numérique et financière ainsi que la croissance économique, et pourrait même augmenter ses recettes fiscales à travers une taxation plus efficace et de portée plus large. Une réforme de la fiscalité du secteur mobile permettrait d'accroître l'investissement nécessaire pour étendre la couverture et la qualité des services. Une action progressive vers l'élimination de la taxation spécifique à ce secteur serait conforme aux principes d'imposition efficace recommandés par les organisations internationales telles que le FMI.

Un modèle du secteur mobile en RDC et ses effets macroéconomiques a été développé pour estimer les effets d'un changement fiscal sur la pénétration mobile, la croissance économique et les recettes fiscales. Ce rapport donne une estimation des impacts quantitatifs comparés à une série de réformes potentielles. Les effets potentiels de telles réformes ont été examinés séparément ; l'interaction entre les réformes de la politique doit être prise en compte afin de calculer l'effet cumulatif potentiel.

**Une réduction du droit d'accise de 10% à 5% sur les services mobiles** permettrait de réduire les coûts des services mobiles pour les consommateurs et d'encourager les nombreux non-abonnés à acquérir une connexion mobile pour la première fois. Il en découlerait une augmentation de plus de 1,6 millions de connexions mobiles entre 2016 et 2020, dont environ 500 000 connexions à large bande basées sur la technologie 3G.

## Impact économique potentiel en 2020, sur la base du scénario qui prévoit une réduction du droit d'accise sur les produits du secteur mobile



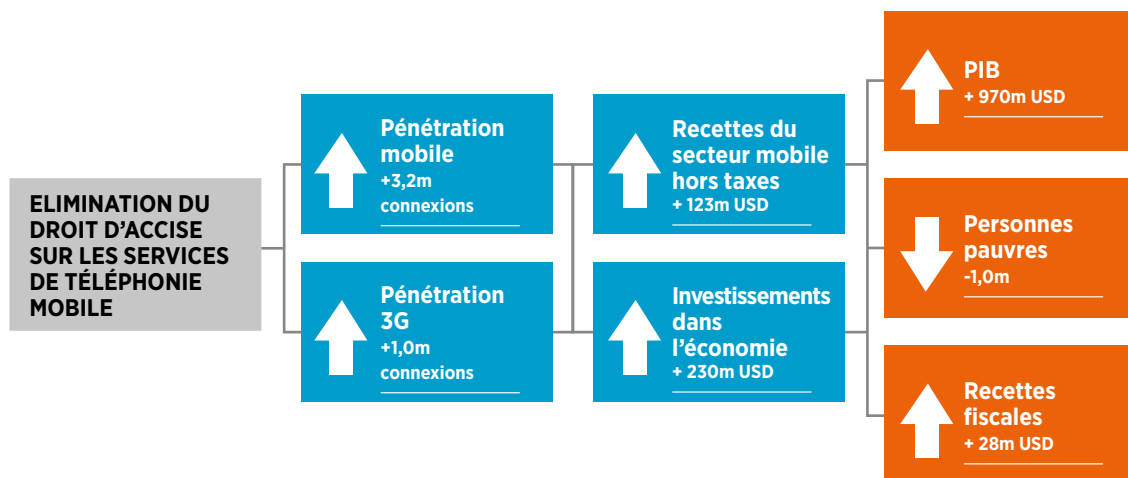
Source : Analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données de la GSMA Intelligence, des perspectives de l'économie mondiale du FMI et de la base de données Indicateurs du Développement Mondial de la Banque Mondiale.

Figure 3

Une utilisation accrue du mobile encouragerait la croissance dans ce secteur et sa chaîne d'approvisionnement, et augmenterait également la productivité des nouveaux utilisateurs. Suite à cette augmentation de l'activité économique, le gouvernement de la RDC pourrait atteindre la neutralité fiscale en quatre ans et recevoir jusqu'à 14 millions de dollars US de recettes supplémentaires en 2020.

**Éliminer le droit d'accise sur les services mobiles** permettrait de doubler cet effet et d'ajouter 3,2 millions de connexions mobiles entre 2016 et 2020 en plus de la prévision de changement, avec plus d'1 million de connexions mobiles à large bande.

## Impact économique potentiel en 2020, sur la base du scénario qui prévoit d'éliminer le droit d'accise sur les produits du secteur mobile



Source : Analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données de la GSMA Intelligence, des perspectives de l'économie mondiale du FMI et de la base de données Indicateurs du Développement Mondial de la Banque Mondiale.

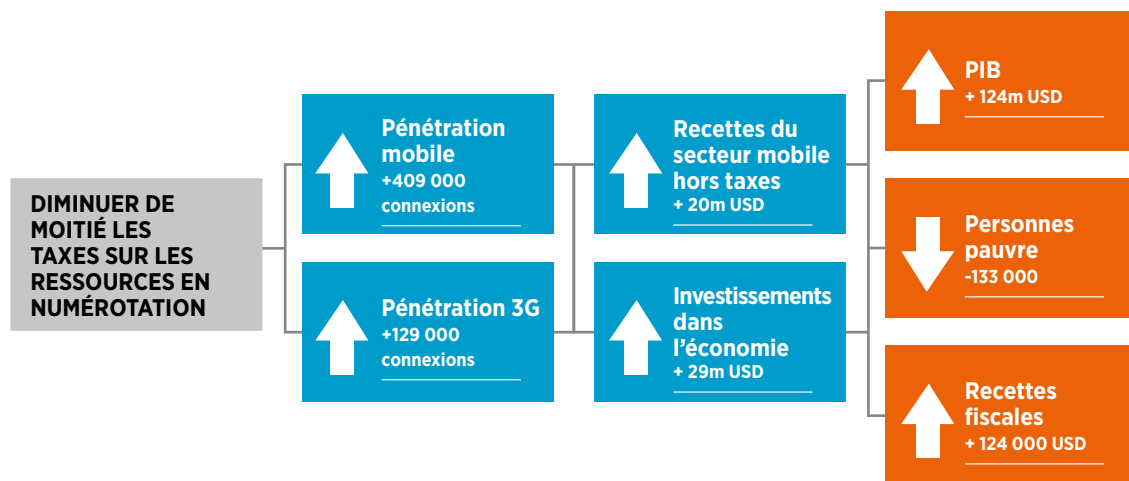
Figure 4



Une telle diminution du niveau des taxes permettrait également au gouvernement d'atteindre la neutralité fiscale en quatre ans suite à une augmentation de l'activité économique consécutive à une hausse de la pénétration mobile. L'augmentation potentielle des recettes fiscales en 2020 pourrait atteindre 28 millions de dollars US, un autre avantage conséquent d'une telle politique audacieuse.

**Diminuer de moitié les frais de numérotation** réduirait les coûts de connexion pour les opérateurs et encouragerait les investissements pour étendre la couverture. Si les opérateurs répercutent ensuite ces économies sur leurs consommateurs sous forme de réduction de prix, une diminution sur les frais de numérotation engendrerait une demande considérable de services mobiles. Dans cette hypothèse, cela relèverait l'investissement cumulé jusqu'à 86 millions de US\$ en plus, entre 2016 et 2020.

## Impact économique potentiel en 2020, sur la base du scénario qui prévoit de diminuer de moitié les redevances annuelles sur les ressources en numérotation ordinaires



Source : Analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données de GSMA Intelligence, des perspectives de l'économie mondiale du FMI et de la base de données des Indicateurs du Développement Mondial de la Banque Mondiale

Figure 5

Une telle réduction des redevances liées aux ressources en numérotation augmenterait le nombre de connexions de 410 000 en 2020, ce qui réduirait potentiellement de 133 000 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, en rendant la croissance économique inclusive possible.

Selon une série d'études et de principes de bonnes pratiques du FMI, et suite à une consultation avec la GSMA et les opérateurs mobiles, une liste de domaines nécessitant une réforme fiscale a été identifiée pour soutenir le secteur mobile à contribuer davantage à la croissance économique et aux recettes de l'Etat au-delà de ses effets actuels :

- **Le développement de l'utilisation TIC dans tous les secteurs :**

En diminuant les taxes spécifiques au secteur mobile, le gouvernement pourrait augmenter le nombre de connexions mobiles et promouvoir l'inclusion numérique. Les TIC seraient plus utilisées dans des domaines comme la banque, l'agriculture et la fourniture de services publics. De nouvelles opportunités s'offriront à l'innovation et au développement à travers de nouvelles applications et contenus, ce qui stimulerait encore plus la croissance du secteur.

1. GSMA/Deloitte, études sur l'inclusion numérique et fiscalité du secteur mobile en Ghana, en Tanzanie, au Pakistan; GSMA/Deloitte (2014), Impôts et taxes sur la téléphonie mobile -Manuel de Principes et de Preuves.  
2. FMI (2001), Politique fiscale pour les pays en voie de développement.

- **La croissance économique :** selon le modèle ci-dessus, les solutions de réformes fiscales examinées augmenteraient l'utilisation des services mobiles et la demande pour les services mobiles à large bande ; à long terme, ceci pourrait ensuite donner lieu à un accroissement des investissements dans le secteur mobile ainsi que du PIB.
- **Encourager une transition vers une économie basée sur la connaissance :** Une réforme de la fiscalité de ce secteur encouragerait une plus grande utilisation de services mobiles à large bande ainsi que le développement d'applications mobiles pour l'agriculture, la santé et l'enseignement, ainsi que la création de contenus locaux pour promouvoir des emplois plus qualifiés et une transition vers une économie basée sur la connaissance.
- **L'amélioration de l'infrastructure réseau :** Une structure plus équitable des redevances de régulation accroîtrait les investissements nécessaires pour améliorer davantage l'infrastructure de réseaux pour les services mobiles à large bande. Plus d'investissements internationaux engendreraient des économies d'échelle pour les opérateurs mobiles, avec une diminution de prix pour les consommateurs sur le long terme et un déploiement de services mobiles à large bande.
- **Des recettes publiques durables :** l'atteinte des objectifs TIC du gouvernement ne nécessite pas nécessairement une diminution des recettes publiques à moyen ou à long terme. Une hausse de la productivité et la croissance économique et la suppression du droit d'accise sur les services mobiles permettraient de générer jusqu'à 28 millions de dollars US de recettes fiscales supplémentaires en 2020.

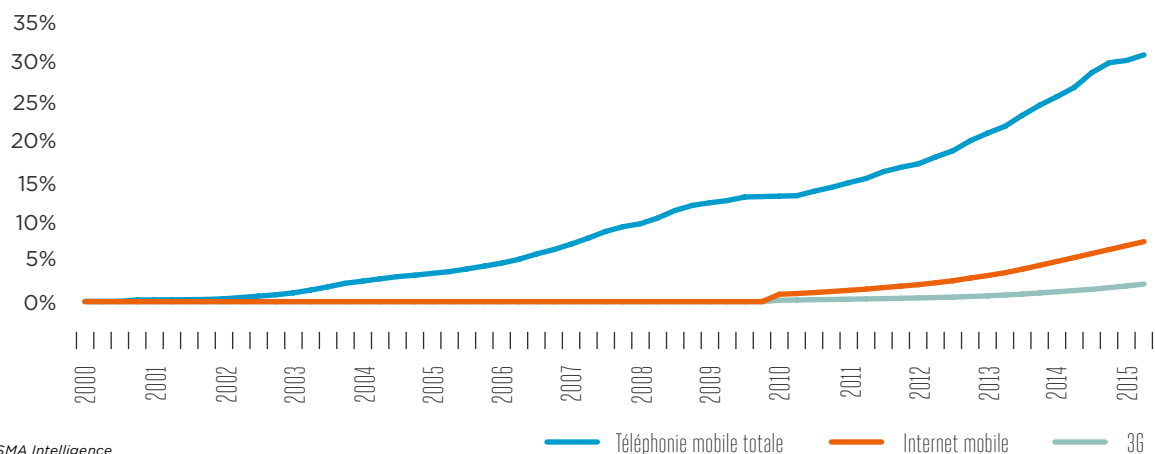
# 1. L'industrie mobile en République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays avec le plus bas niveau de revenus au monde, il se caractérise par une forte instabilité sociale. Le secteur des télécommunications en RDC reste un des moins développés au monde. Les obstacles à l'extension de l'utilisation et de la couverture des services comprennent l'accessibilité, une population en grande partie rurale, le manque d'infrastructure et l'instabilité régionale. Toutefois, la concurrence sur le marché est élevée avec quatre opérateurs présents : Vodacom (avec une part de marché de 32%), Airtel (21%), Tigo (16%) et Orange (15%).<sup>3</sup>

## 1.1 Une faible utilisation du mobile en RDC, quoique en hausse

La RDC compte actuellement plus de 22 millions d'abonnés uniques, dix fois plus qu'il y a dix ans<sup>4</sup>. En termes d'abonnés uniques<sup>5</sup>, la pénétration mobile s'élève à 31%. En effet, la majeure partie de la participation au secteur des télécommunications se fait par téléphonie mobile, étant donné la pénétration fixe d'environ 1%. Les services 3G sont en hausse, leur taux de pénétration est passé de 1% en 2013 à 2,6% durant le deuxième trimestre de 2015. Actuellement, 6 millions de personnes utilisent l'internet mobile, la moitié desquels l'ont adopté au cours des deux dernières années.

### Taux totaux de pénétration mobile et de 3G en RDC<sup>6</sup>



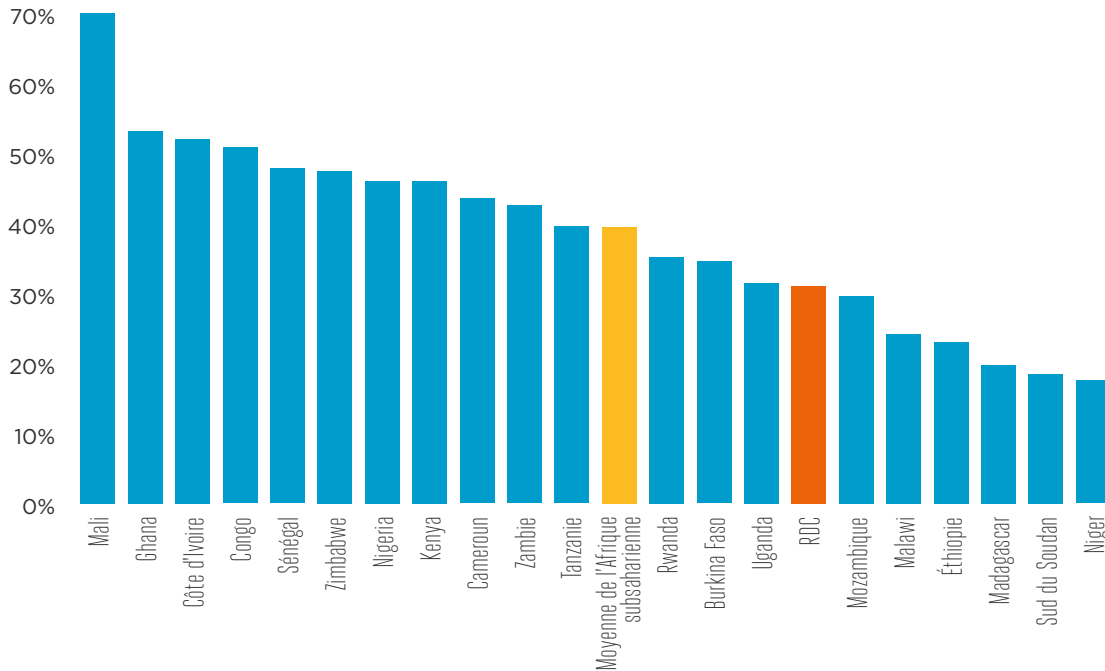
Source : GSMA Intelligence

Figure 6

3. Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (2015), Observatoire du marché de la téléphonie mobile - Rapport du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015.  
4. GSMA Intelligence.  
5. On entend par abonnés uniques le nombre d'utilisateurs individuels de services mobiles, ce qui diffère du nombre de connexions où un seul abonné peut avoir plusieurs connexions.  
6. En termes d'abonnés uniques.

La Figure 7 montre le taux de pénétration des abonnés uniques en RDC, un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne (SSA) et de toute l'Afrique subsaharienne. Etant donné la grande population de la RDC ainsi que le bas niveau de revenu, les pays inclus dans l'échantillon ont été sélectionnés parmi un groupe initial de 47 pays de l'Afrique subsaharienne avec une population et des revenus similaires<sup>7</sup>. Ainsi, le taux de pénétration des abonnés uniques reste en dessous de la moyenne actuelle du taux de pénétration mobile des pays de l'Afrique subsaharienne<sup>8</sup> qui est proche de 40%.

### Taux de pénétration d'abonnés uniques d'un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne

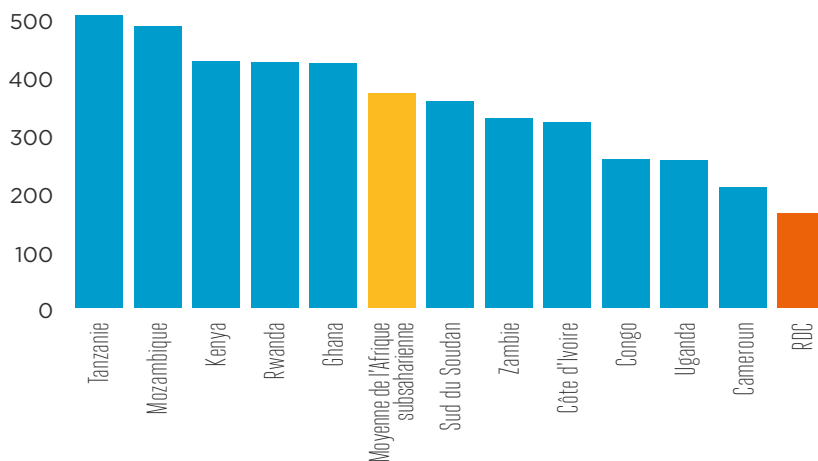


Source : GSMA Intelligence

Figure 7

La Figure 8 montre que l'utilisation mobile reste également basse si les minutes d'utilisation sont prises en compte, avec une moyenne de 162 minutes d'utilisation par connexion en 2014, par rapport à une moyenne de 298 minutes par connexion en Afrique subsaharienne, soit moins de la moitié du taux d'utilisation en terme de minutes, comparé aux pays comme le Kenya et le Rwanda.

### Minutes d'utilisation par connexion d'un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles<sup>9</sup>



Source : Intelligence GSMA Intelligence et analyse Deloitte, sur la base de données des opérateurs.

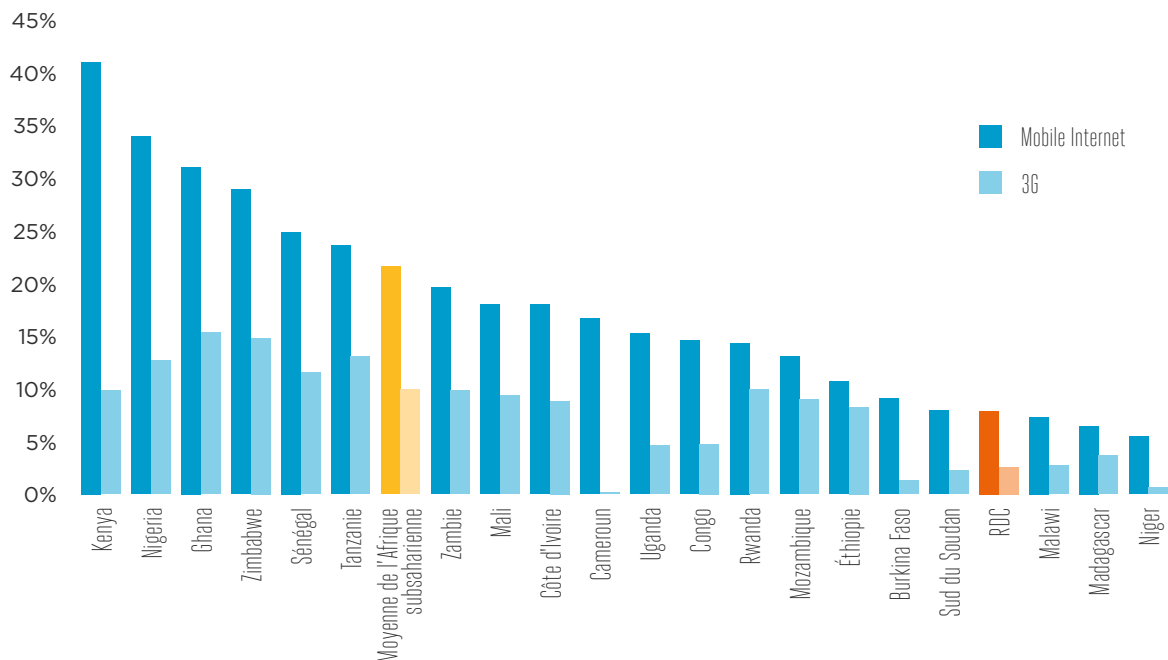
Figure 8

7. Une précision : l'échantillon comprend les 21 pays suivants: Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sud du Soudan, Tanzanie, Uganda, Zambie et le Zimbabwe.  
 8. Une région qui comprend 47 pays avec une population de plus de 831 millions d'habitants.  
 9. Ces pays représentent un sous-échantillon basé sur des données disponibles pour l'année 2014. En effet, tous les pays de l'Afrique subsaharienne ne possèdent pas des données sur les minutes d'utilisation par connexion; par conséquent, les données des graphiques sont des estimations basées sur les données disponibles.



La diffusion de l'internet mobile est également inférieure à celle d'autres pays : la RDC a un des taux de pénétration les plus bas de l'internet mobile (8%) par rapport à la moyenne de 22% de l'Afrique subsaharienne.

### Taux de pénétration de l'internet mobile et 3G<sup>10</sup> d'un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne

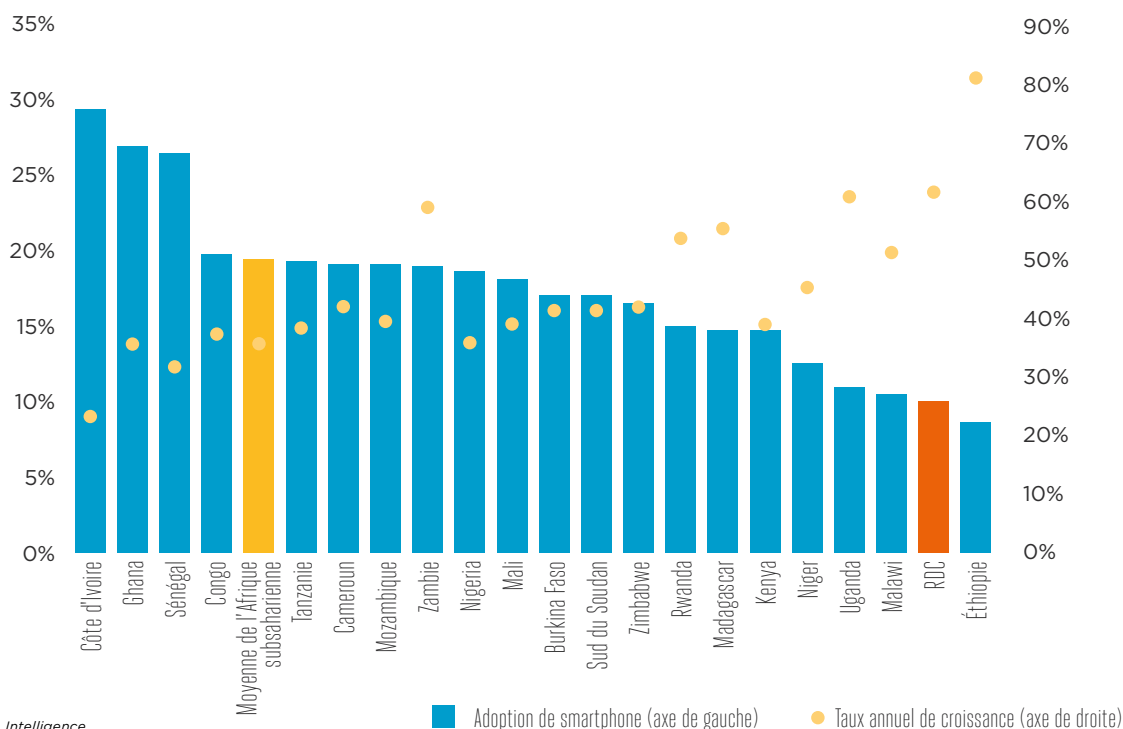


Source : GSMA Intelligence

Figure 9

L'adoption de smartphones reste faible quoique en hausse, ce qui pourrait se révéler être un grand soutien à la pénétration de l'internet mobile.

### Taux d'adoption de smartphone d'un échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne



Source : GSMA Intelligence

Figure 10

10. Pour les abonnés uniques, GSMA Intelligence définit l'internet mobile comme « toute activité qui consomme des données mobiles (excluant SMS, MMS et appels cellulaires) » ; les abonnés uniques 3G sont considérés comme abonnés uniques avec services 3G « qui ont utilisé des services internet sur leur(s) mobile(s) à la fin de la période ».

## 1.2 Services mobiles comme moteur clé du développement social et économique

La RDC est l'un des pays les plus pauvres au monde : en 2014, son PIB par habitant était de 475 dollars US, occupant ainsi la 176<sup>ème</sup> place mondiale. Quant à la pauvreté, en 2012, 64% de sa population vivait en dessous du seuil national de pauvreté.

Dans les pays caractérisés par un faible niveau de développement social et économique, une plus grande utilisation des services mobiles pourrait contribuer considérablement au développement social et économique. Le mobile s'est révélé être une technologie transformative dans les pays de l'Afrique subsaharienne qui ont connu de nombreux succès comme la banque mobile M-Pesa au Kenya et le service mHealth au Nigeria, et qui ont aidé à réduire le temps d'alerte des cas d'Ebola lors des récentes épidémies.

### AVANTAGES D'UNE PÉNÉTRATION MOBILE ACCRUE

La disponibilité de services mobiles dans cette région a non seulement transformé la façon de communiquer et d'échanger les informations entre les consommateurs et les entreprises mais a également amélioré la productivité de la gouvernance publique, du commerce, de la santé et de l'enseignement, jouant ainsi un rôle clé dans le développement socio-économique de la région.

La GSMA et Deloitte ont estimé qu'en 2011, les opérateurs mobiles et leurs écosystèmes associés avaient produit un effet économique direct de 32 milliards de dollars US en Afrique subsaharienne (y compris 12 milliards de dollars US en paiements des impôts). Ils avaient également contribué à créer 4,4% du PIB de la région après avoir ajouté les effets de la technologie mobile sur la productivité des travailleurs, créé plus de 3,5 millions d'équivalents d'emplois à temps plein (ETP) dans les secteurs formels et informels et encouragé le développement de plus de 50 pôles technologiques, de laboratoires, d'incubateurs et d'accélérateurs.

### 1. Les services mobiles favorisent une croissance économique à long terme

De nombreuses études ont déjà établi le potentiel de croissance économique du mobile, surtout pour les

pays les plus pauvres. L'analyse de la GSMA estime qu'un taux de pénétration de 1% pourrait contribuer à une augmentation du taux de croissance du PIB de 0,28%<sup>11</sup>. Une étude de la Banque Mondiale a découvert que dans les économies en développement telles que la RDC, chaque hausse de 10% dans le taux de pénétration<sup>12</sup> d'abonnements à large bande accélère la croissance économique de 1,38%<sup>13</sup>.

Selon le rapport d'analyse de la GSMA des effets du secteur mobile sur l'activité économique dans 25 pays africains, en 2010, les recettes de ce secteur incluaient non seulement 4,1% du PIB (4,9% en 2014), mais si le taux de pénétration s'élevait hypothétiquement de 100%, le PIB monterait aussi de 7,5%<sup>14</sup>. Ce taux a été calculé avec un coefficient de croissance de la Banque Mondiale<sup>15</sup> à l'augmentation requise pour atteindre 100%. Ce n'est qu'une simple indication de ce que pourrait être le PIB en cas de pénétration à 100%, par ailleurs le rapport indique que ce n'est qu'une simplification des défis à relever pour atteindre une pénétration de 100%. Ceci n'est qu'une hypothèse mais elle suggère les avantages économiques d'une plus grande pénétration mobile.

En outre, selon les données du rapport de l'UIT<sup>16</sup> et des estimations du PIB aux prix en vigueur de la Banque Mondiale, en 2007 et 2008, la contribution du secteur des télécommunications au PIB s'élevait à 1,1 milliard de dollars US et 1,2 milliard de dollars US respectivement. De plus, selon ces sources, entre 2006 et 2010, les opérateurs avaient versé dans le PIB plus de 5,2 milliards de dollars US, c'est-à-dire 5,9% du PIB chaque année en moyenne.

La transition du mobile de base à l'internet mobile est aussi très importante pour la croissance économique : une étude GSMA/Deloitte/Cisco en 2012 a révélé que la substitution d'une connexion 2G à celle 3G offrait d'importantes avantages économiques<sup>17</sup>. Pour un niveau donné de pénétration mobile totale, une transition de 10% de la pénétration 2G à celle 3G augmentait la croissance du PIB par habitant de 0,15 point de

11. Selon une étude faite sur 40 économies entre 1996-2011; même si l'étude n'a pas été publiée, il est possible de consulter la méthodologie pour plus d'information sur <http://www.gsma.com/publicpolicy/wp-content/uploads/2012/11/gsma-deloitte-impact-mobile-telephony-economic-growth.pdf>.

12. Il est important de faire la distinction entre utilisateurs et abonnés de services de télécommunication. On entend par utilisateur une personne qui ne possède pas nécessairement ou paie pour recevoir des services de télécommunication mais qui a accès à des services à travers le travail, la famille, etc. Les abonnés sont les personnes qui ont payé pour recevoir ces services, auxquels un certain nombre de personnes ont accès. Basé sur l'UIT (2014), Manual for measuring ICT Access and Use by Households and Individuals.

13. Qiang, C. Z. W., Rossotto, C.M. (2009).

14. GSMA (2011), African Mobile Observatory 2011.

15. Qiang, C. Z. W., Rossotto, C.M. (2009).

16. UIT (Juin 2013), Taxing telecommunication/ICT services: an overview.

17. GSMA/Deloitte/Cisco (2012), What is the impact of mobile telephony on economic growth?

Les pays qui l'utilisent peu comme la RDC disposent d'une marge considérable pour accélérer la croissance à travers une forte utilisation de l'internet mobile.

## 2. Les services mobiles améliorent la productivité, l'innovation et le développement social

Du fait que les services mobiles permettent aux entreprises et au gouvernement de fournir leurs services plus rapidement, et à un coût plus faible, ils augmenteraient la productivité de l'économie du pays. En effet, ils réduiraient les coûts de transactions, permettant aux Congolais de communiquer et d'exercer leurs activités quotidiennes à un coût plus abordable, et soutiendraient l'expansion d'activités et d'entreprises. Grâce à des effets plus vastes sur l'économie, le niveau de vie en RDC tout comme la compétitivité du pays en seraient améliorés.

Les services mobiles offrent aussi des possibilités d'investissement, d'innovation et d'emploi dans ce secteur et dans de nombreux autres secteurs qui forment l'écosystème mobile, comme les fournisseurs d'équipement, les experts en ingénierie réseau et en entretien, ainsi que les fournisseurs de services commerciaux associés.

Ils permettent également de fournir des services publics plus efficacement et de soutenir le développement social. La communication mobile et à large bande représentent un moyen efficace de fournir des services de santé et d'instruction aux zones plus isolées et sous-desservies à travers les initiatives m-Gouvernement et les applications mobiles.

## 3. Les services mobiles encouragent l'inclusion numérique et la croissance d'une économie basée sur la connaissance

L'inclusion numérique signifie que les avantages de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) devraient être disponibles à tout le monde, quelque soit l'endroit ou le statut socio-économique. Les services mobiles représentent la solution la plus rentable pour atteindre l'inclusion numérique et pour encourager une progression vers une économie basée sur la connaissance à travers l'échange d'idées et d'informations.

La Banque Mondiale a affirmé qu'une évolution vers une économie basée sur la connaissance devrait constituer l'objectif de tous les gouvernements, car

la connaissance est de plus en plus primordiale pour garder une certaine compétitivité nationale. Un des quatre piliers qu'elle a établis pour une économie basée sur la connaissance, est l'infrastructure de l'information, où les technologies comme les téléphones portables sont nécessaires pour établir une communication efficace, pour diffuser et traiter les informations.

## 4. Les services mobiles à l'appui des objectifs de développement

Grâce à ses effets positifs, l'industrie de la téléphonie mobile peut aider le gouvernement à atteindre ses objectifs internationaux de développement. L'ONU a récemment publié une série d'Objectifs Mondiaux pour mettre fin à la pauvreté et à la faim, assurer une croissance économique équitable et inclusive, une instruction de qualité ainsi qu'une égalité économique et des sexes, et améliorer le bien-être de sa population de tout âge. Du fait que la téléphonie mobile aide les Congolais à générer de la richesse, à accroître la croissance économique et à la rendre plus inclusive et accessible à tous, elle peut être considérée comme étant un instrument-clé pour atteindre ces objectifs de développement et mettre fin à la pauvreté parmi le peuple congolais.

## TOUT LE MONDE PEUT BÉNÉFICIER DE LA CROISSANCE QU'OFFRENT LES APPLICATIONS MOBILES

L'Afrique subsaharienne a connu un essor important dans le développement et l'utilisation d'applications mobiles qui donnent aux utilisateurs un plus grand accès aux services, comme le démontrent les exemples suivants.

**La Banque par mobile.** Alors que seulement 4% de la population congolaise possède un compte en banque traditionnel<sup>19</sup>, environ 9% a un compte mobile pour payer les factures, recevoir leur salaire, les transferts gouvernementaux ou régler des produits<sup>20</sup>. La banque par mobile encourage l'inclusion financière et l'accès aux services de base, et ce surtout pour les personnes qui habitent dans les zones rurales où les coûts fixes nécessaires pour ouvrir une filiale sont élevés. Une population dispersée signifie que les sources traditionnelles de services financiers pourraient ne pas être disponibles.

**Agribiz Mobile.** La pénétration mobile encourage de différentes manières l'innovation spécifique au secteur de l'agriculture, lequel emploie environ 60% de toute la

18. Banque Mondiale (2009), The four pillars of a knowledge-based economy.

19. Buddecomm (2015).

20. Banque Mondiale, Global Findex (base de données Global Financial Inclusion), disponible sur : <http://www.worldbank.org/en/programs/globalfindex>.

21. FAO (2015), Democratic Republic of the Congo: BEFS Country Brief, disponible sur : <http://www.fao.org/energy/36342-0d2a8265257566a86e626cfa3del1fb0.pdf>.

22. Foodtank (2015), Five ways cell phones are changing agriculture in Africa, disponible sur : <http://foodtank.com/news/2015/01/five-ways-cell-phones-are-changing-agriculture-in-africa>.

main d'œuvre et représente 43% du PIB national<sup>21</sup>. Des services ont été développés pour fournir des informations exactes et mises à jour, comme celles sur les prix de marché, y compris la micro-assurance qui se base sur la technologie du téléphone-appareil photo pour capturer les informations du contrat, des informations sur les troupeaux en temps réel, sur les pratiques agricoles et la sécurité, sur la prévention des maladies des récoltes et sur la commercialisation.<sup>22</sup>

En RDC, Mogribu est une application mobile web et SMS qui aide les agriculteurs à décider quand et comment semer dans leurs champs, sélectionner les meilleurs cultures pour un endroit bien spécifique selon les données climatiques et météorologiques et qui les met en contact avec le marché disponible. Elle permet aux agriculteurs et aux acheteurs de communiquer ensemble, fournit les informations nécessaires (comme sur la météo, le prix des cultures) et représente une source utile pour guider les agriculteurs sur les techniques agricoles et le développement de compétences (comment semer dans les champs, utiliser des engrais).<sup>23</sup>

**Services aux réfugiés.** Les pays comme la RDC, qui sortent d'une période d'instabilité et de conflits, comptent de nombreux réfugiés sur leur territoire. La RDC compte environ 120 000 réfugiés et presque 2,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.<sup>24</sup> Des services mobiles sont actuellement en cours de développement pour aider les réfugiés à retrouver leurs familles. Par exemple, Refugees United, qui opère dans neuf pays y compris la RDC, a développé une banque de données lui permettant de réunir des personnes qui ont été séparées. Les utilisateurs s'inscrivent auprès de l'organisation et peuvent ensuite communiquer avec les personnes avec lesquelles ils désirent rétablir des liens si ces dernières sont aussi inscrites auprès de la même organisation. Cette organisation a établi des partenariats avec des opérateurs mobiles pour être encore plus efficace; ainsi, en 2014 en RDC, l'attention a été portée sur le Nord Kivu à travers la diffusion de SMS pour promouvoir le service.<sup>25</sup>

## 1.3 Obstacles à l'inclusion numérique

Etant donné le bas niveau de développement du secteur mobile et les avantages que présenterait une pénétration mobile plus élevée, quels sont les obstacles qu'il reste à surmonter pour développer davantage ce secteur ? La RDC présente un environnement dans lequel il est difficile d'exercer une activité, en partie à cause des récents conflits qui ont touché la région et les périodes d'instabilité et d'insécurité. Pour les opérateurs mobiles, cela a entraîné une prime de risque plus élevée en ce qui concerne la fourniture de services dans le pays, un fait à prendre en compte lors de prises des décisions sur les investissements.

Ces obstacles sont les suivants:

### **Difficultés d'accessibilité financière qui empêchent les consommateurs d'accéder aux services mobiles.**

La RDC est un pays avec un faible niveau de revenus ; ainsi, peu de Congolais peuvent s'acheter un terminal mobile. La Figure 11 montre l'accessibilité financière des terminaux mobiles selon les différents groupes de revenus en RDC sur la base de données de l'année 2014 pour des familles avec différents niveaux de revenus. Elle met en évidence le problème d'accessibilité financière de beaucoup de Congolais: les 20% les plus pauvres devraient dépenser 19% de leurs revenus annuels pour s'acheter un téléphone de base et les 20% les plus riches devraient dépenser un tiers de leurs revenus pour s'acheter un téléphone haut-de-gamme.

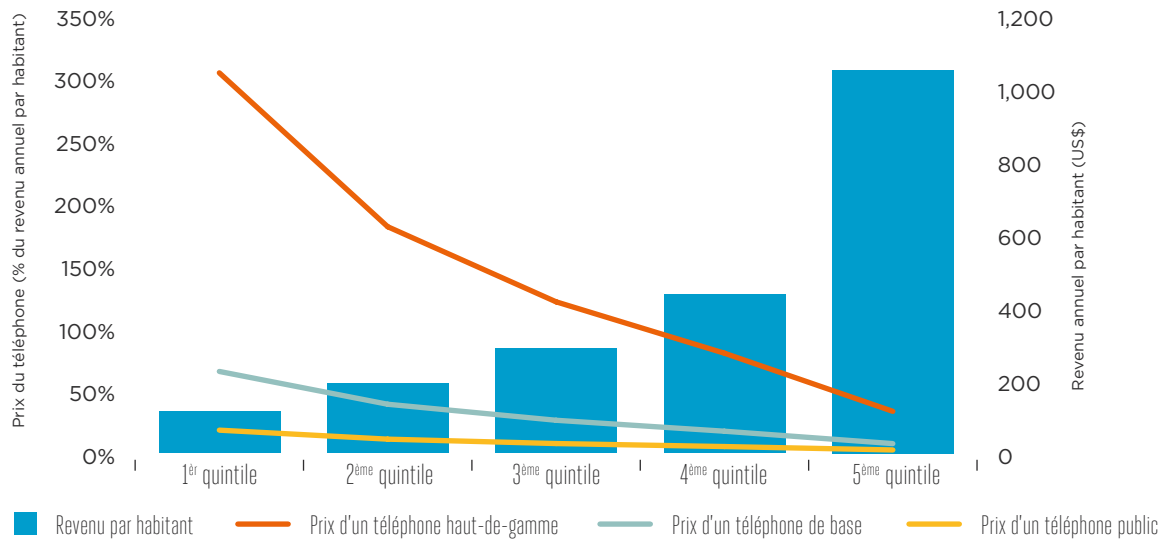
23. Venture Capital for Africa, disponible sur : <https://vc4africa.biz/ventures/mobile-agribusiness-mogribu/>.

24. HCR (2015) 2015 UNHCR country operations profile - Democratic Republic of the Congo, disponible sur : <http://www.unhcr.org/pages/49e45c366.html>.

25. Pour plus d'information, voir : GSMA (2014), GSMA Disaster Response: Reconnecting Refugees Through Mobile; Refugees Unite, disponible sur : <https://refunite.org/>.



## Distribution des revenus et prix des téléphones

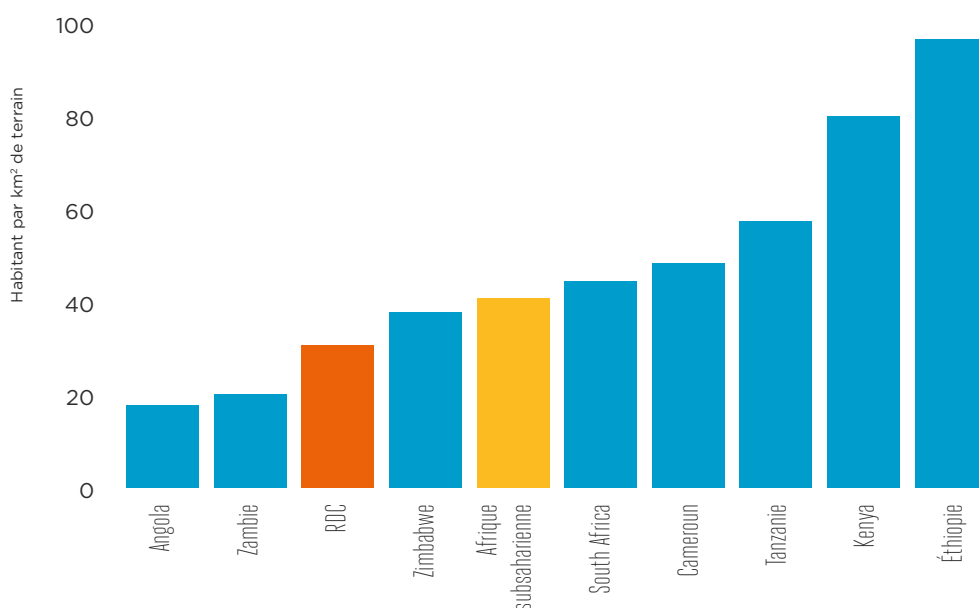


Source : Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale, Projection des appareils mobiles de Gartner, Analyse Deloitte. Les prix des téléphones ont été estimés sur la base de ceux appliqués en Afrique subsaharienne, excepté l'Afrique du Sud.

Figure 11

**Des investissements sont nécessaires afin de procurer une couverture de réseau plus adéquate et de couvrir une population dispersée.** La RDC a une superficie de 2,3 millions de km<sup>2</sup>, la 12<sup>ème</sup> plus grande surface au monde et la 2<sup>ème</sup> plus grande de l'Afrique subsaharienne juste après le Soudan où le revenu par habitant est quatre fois plus élevé que celui de la RDC<sup>26</sup>. La densité en RDC est de 31 habitants par km<sup>2</sup>, en-dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 45, et bien en-dessous de celle des pays comme l'Ouganda et le Nigeria (densité de 190 personnes par km<sup>2</sup>).<sup>27</sup>

## Densité de population des pays africains sélectionnés



Source : Indicateurs de Développement mondial de la Banque Mondiale

Figure 12

26. Indicateurs de Développement Mondial de la Banque Mondiale.

27. GSMA Intelligence (Avril 2013), Targeting 100M mobile users across the Congolese and Sudanese markets, disponible sur <https://gsmainelligence.com/research/2013/04/targeting-100m-mobile-users-across-the-congolese-and-sudanese-markets/380/>.

### Il est nécessaire d'investir davantage dans les réseaux et les services de la RDC.

Actuellement, la RDC doit faire face à d'importantes difficultés par rapport à l'infrastructure du secteur des télécommunications et à l'infrastructure générale. En 2010, la Banque Mondiale déclarait que la RDC faisait face « probablement au plus grand défi d'infrastructure de toute l'Afrique »<sup>28</sup>. La plus grande difficulté concernait la production d'énergie où presque la moitié des usines existantes nécessitaient une rénovation et subissaient des pannes d'électricité. En 2010, environ 40% des entreprises avaient leur propre générateur auxiliaire pour éviter de telles pannes d'électricité.

Vu la nécessité de faire fonctionner des centrales et des pylônes électriques 24 heures sur 24 dans chaque région rurale et urbaine, les problèmes d'électricité affectent tout particulièrement les opérateurs de téléphonie mobile en RDC. Une analyse des mêmes problèmes au Nigeria montre que le coût pour faire fonctionner une centrale avec des générateurs plutôt qu'avec un approvisionnement fiable d'électricité peut s'élever à 2 000 dollars US par mois, le double du coût de marchés plus fiables comme le Ghana, le Kenya et la Tanzanie.<sup>29</sup>

Par rapport à l'infrastructure des télécommunications<sup>30</sup>, la RDC n'est pas actuellement connectée aux câbles sous-marins à fibre optique internationaux, c'est-à-dire que la largeur de la bande est très limitée. Toutefois, l'initiative « Central African Backbone » de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (qui a coûté 215 millions de dollars US et a duré dix ans) a pour but de relier les pays à travers toute l'Afrique Centrale par un réseau de fibres optiques. Les villes principales de la RDC y seront reliées durant la cinquième phase du projet, qui a débuté en mars 2015.

Les opérateurs mobiles ont déployé beaucoup d'efforts afin d'améliorer l'infrastructure de réseau mobile. Les deux plus grands opérateurs, Vodacom et Airtel, ont récemment investi plus d'un milliard de dollars US dans l'infrastructure mobile<sup>31</sup>.

### L'environnement fiscal et réglementaire complexe pourrait constituer un obstacle considérable au commerce.

L'enregistrement obligatoire sur support papier des clients<sup>32</sup> est un exemple d'un tel obstacle. En outre, d'après le plus récent rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale<sup>33</sup>, la RDC occupe la 184ème place sur 189 pays en ce qui concerne le commerce. Dans le secteur des télécommunications, les régulateurs et autorités fiscales sont nombreux. La RDC comprend deux autorités fiscales principales, le Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, mais leur juridiction n'est pas toujours très claire, ce qui crée des incertitudes et des contraintes réglementaires<sup>34</sup>. En outre, les opérateurs doivent également payer des taxes à plusieurs autorités fiscales régionales et nationales plutôt qu'à une seule institution comme c'est le cas dans les autres pays<sup>35</sup>. Une unification des autorités fiscales permettrait d'avoir un cadre plus clair et de répondre aux problèmes et contraintes des opérateurs mobiles.

Selon les opérateurs mobiles, les discussions actuelles sur le budget en RDC ont proposé de nouvelles lois qui alourdiraient le secteur des télécommunications. L'introduction de nouvelles taxes dans le secteur mobile risque d'augmenter les contraintes fiscales à la charge des opérateurs ainsi que les frais administratifs et de mise en conformité.

Pour que la RDC puisse bénéficier des avantages des services mobiles et soutenir une croissance économique durable et à long terme, elle doit entreprendre d'autres actions pour encourager l'inclusion numérique et étendre l'accès aux services mobiles au reste de la population. Il est possible d'atteindre de tels objectifs mais il est nécessaire d'examiner attentivement le régime fiscal du pays, qui pourrait influencer l'accessibilité financière des services mobiles et stimuler les investissements.

28. Banque Mondiale (2010), Africa Infrastructure Country Diagnostic Country Report – The Democratic Republic of the Congo's Infrastructure: A Continental Perspective.

29. GSMA (2011), African Mobile Observatory 2011.

30. Buddecomm (2015).

31. Ibid.

32. Ibid.

33. Banque Mondiale (2015), Doing Business 2015, disponible sur : <http://www.doingbusiness.org/-/media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB15-Chapters/DB15-Report-Overview.pdf>.

34. KPMG (2013), KPMG Africa Region 2012/13: Democratic Republic of the Congo Country Profile, disponible sur : [https://www.kpmg.com/Africa/en/KPMG-in-Africa/Documents/2012-2013%20Country%20Profiles/DRC%20Country%20Profile\\_2012-2013\\_01.pdf](https://www.kpmg.com/Africa/en/KPMG-in-Africa/Documents/2012-2013%20Country%20Profiles/DRC%20Country%20Profile_2012-2013_01.pdf)

35. Entrevues avec les opérateurs.

## 1.4 Evaluer l'effet de la fiscalité sur l'inclusion numérique en RDC

---

Le reste de ce rapport étudie l'effet de la fiscalité relative au secteur mobile sur l'inclusion numérique et explique comment aborder cette fiscalité peut s'inscrire dans le cadre des réformes gouvernementales actuelles. Le rapport se base sur un modèle économique du secteur mobile et de l'économie en RDC, et suggère des propositions pour passer à une structure fiscale qui considère le secteur du mobile comme les autres biens, afin d'encourager la croissance économique et de protéger les recettes publiques à moyen terme.

- La section 2 décrit les taxes perçues sur le secteur mobile en RDC, et leurs implications pour ce secteur et pour l'économie. Elle compare les taxes perçues en RDC avec celles dans le monde et avec les meilleures pratiques dans les principes d'imposition recommandées par les principales organisations internationales.
- La section 3 examine les solutions alternatives pour rééquilibrer ces taxes. De telles politiques aideraient à atteindre l'objectif d'inclusion financière et numérique du gouvernement congolais et à augmenter la croissance économique et la productivité.
- Enfin, la section 4 montre la contribution des politiques indiquées à la section 3 dans la stabilité fiscale, et propose des directives pour aligner ces taxes sur la fiscalité des biens ordinaires.
- L'Annexe décrit le modèle économique du secteur mobile en RDC et les principes d'analyse utilisés pour estimer les effets du rééquilibrage des taxes appliquées au secteur mobile.



4% des personnes en RDC possèdent un compte en banque et 9% utilisent les services bancaires sur mobile

---

## 2. Fiscalité appliquée au secteur mobile en RDC

---

Le secteur mobile en RDC est soumis à des taxes appliquées aussi bien aux opérateurs qu'aux consommateurs. La portée effective de ces contraintes fiscales sur les opérateurs ou les consommateurs dépend du genre de taxe et des conditions du marché. Certaines taxes et redevances ont un impact sur les opérateurs sous forme de baisse de profits, alors que d'autres taxes ont des retombées sur les consommateurs sous forme de prix plus élevés, ou il peut également s'agir d'une combinaison des deux.

La contribution des opérateurs mobiles au secteur public en termes de recettes fiscales a toujours été très élevée : en 2008, ils ont versé plus de 160 millions de dollars US au budget public, soit 37% des revenus encaissés par l'agence nationale de recouvrement des taxes<sup>36</sup>.

La présente section examine les taxes appliquées aux consommateurs et aux opérateurs mobiles en RDC, et principalement les taxes spécifiques au secteur mobile, c'est-à-dire celles qui ne s'appliquent pas aux autres biens et services de l'économie. Elle compare aussi le système fiscal du mobile avec celui d'autres pays et d'autres industries en RDC.

---

### 2.1 Taxes et redevances sur les services mobiles en RDC

---

Le secteur mobile en RDC est soumis à de nombreuses taxes qui sont versées à un certain nombre d'autorités publiques nationales et régionales, ce qui alourdit ainsi les contraintes fiscales.

La Figure 13 résume les taxes principales actuellement appliquées au secteur mobile, et en particulier celles qui sont spécifiques à ce secteur ainsi que les taxes plus importantes en ce qui concerne la vente d'un produit/service fini (par exemple la TVA).

---

36. Cela n'inclut pas les taxes perçues par d'autres institutions et les autorités locales. Basé sur Williams, Mayer and Minges (2011), Africa's ICT Infrastructure: Building on the Mobile Revolution, Banque Mondiale.

## Table résumant les taxes clés dans le secteur mobile

Taxes sur les consommateurs		
Base de paiement	Type	Taux de taxe
Appareils et cartes SIM	TVA	16%
Appels, SMS et large bande mobile	TVA	16%
	★ Droit d'accise	10%
Téléphones importés	★ Droit de douane	27.6%
Prix à la suite d'un jeu	★ Taxe sur les jeux	10%
Taxes à charge des opérateurs		
Type et base de paiement	Type	Taux de taxe
Profits	Impôts sur les sociétés	35% (1% du chiffre d'affaires en cas de perte)
Taxes de regulation	★ Taxe annuelle sur le spectre GSM, microonde et internet	52 500 dollars US/MHz pour le GSM ; 6 000 dollar US/MHz pour les microondes 3 000 dollar US/MHz pour l'internet
	★ Redevance unique	15 000 000 dollar US
Recettes sur les GSM et internet	★ Redevance de régulation indexée sur le revenu	2%
Recettes d'interconnexion	★ Taxe sur l'interconnexion locale	0, 00434 dollar US/minute
	★ Taxe sur l'interconnexion internationale	0, 08 dollar US/minute
Numérotation	★ Redevance sur les numéros	0, 45 dollar US/numéro normal
Equipement de réseau importé	Droit de douane	21,8%-39,2%

★ Taxe spécifique au secteur mobile

Source : recherches menées par Deloitte, GSMA et opérateurs

Figure 13

### TVA SUR LES APPAREILS PORTABLES ET LES SERVICES MOBILES

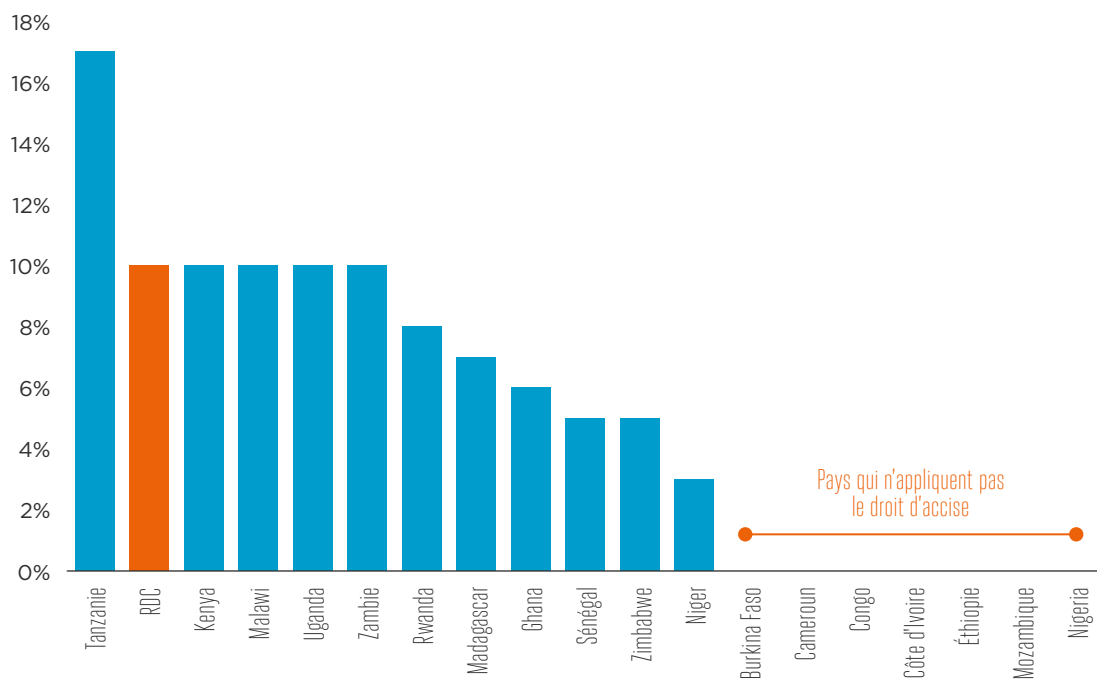
Introduite en 2012 pour remplacer les taxes locales sur le chiffre d'affaire, la TVA est appliquée aux recettes de la vente des biens et services non-soumis à un traitement spécial.

### DROIT D'ACCISE SUR LES SERVICES MOBILES

En plus de la TVA, une taxe ad valorem de 10% a été introduite en avril 2009 sur les services mobiles fournis aux abonnés, tels que les appels, les SMS et l'internet mobile. Selon un rapport de 2011 de la Banque Mondiale<sup>37</sup>, « le rendement du capital dans le secteur a diminué suite à l'introduction du droit d'accise, et les opérateurs ont réduit les investissements ».

D'après les données collectées pour le rapport Inclusion numérique et fiscalité du secteur mobile de la GSMA, 14 pays sur 29 de l'Afrique subsaharienne ont appliqué des droits d'accises sur les services mobiles. La Figure 14 montre comment les droits d'accises sont différemment appliqués dans l'échantillon de pays de l'Afrique subsaharienne : la RDC est l'un des pays qui appliquent un droit d'accise de 10% sur les appels, SMS et l'internet mobile, la Tanzanie applique le taux le plus élevé, 17%, et sept pays n'appliquent pas de droit d'accise.

## Droits d'accises sur les services mobiles d'un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne



Source : Deloitte (2014), Mobile Tax Survey

Figure 14

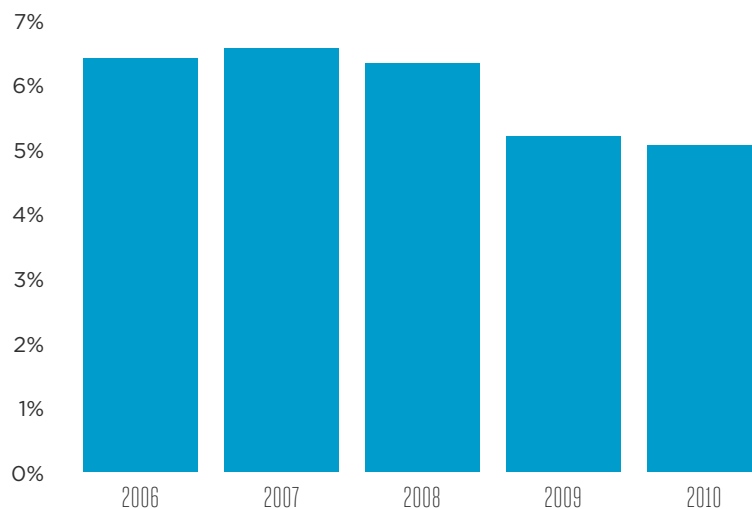
Du fait de ce droit d'accise, le mobile est traité de manière différente des autres biens et services ordinaires. En général, il est appliqué aux biens qui ont des externalités négatives, comme le tabac et l'alcool, à la différence que le mobile apporte de nombreux avantages. Ainsi, ce droit pourrait décourager l'adoption et l'utilisation des services mobiles, et réduire les bénéfices d'une plus grande inclusion numérique.

En outre, d'après les opérateurs, un droit d'accise appliqué sur le prix plein tarif d'un produit en rabais ou faisant partie d'une offre promotionnelle limite la possibilité d'offrir des services aux consommateurs à faible revenu et l'adoption des services mobiles.

37. Williams, Mayer and Minges (2011), Africa's ICT Infrastructure: Building on the Mobile Revolution, Banque mondiale.  
38. UIT (Juin 2013), Taxing telecommunication/ICT services: an overview.

Selon un récent rapport de l'UIT<sup>38</sup>, la contribution du secteur des télécommunications au PIB a régulièrement diminué entre 2006 et 2010, comme le montre la Figure 15. Il conclut qu'« une baisse relativement encore plus nette [dans le PIB]... a été enregistrée entre 2008 et 2009, c'est-à-dire quand de nombreuses taxes spécifiques au secteur ont été introduites ou augmentées. La taxation peut influencer négativement le niveau actuel de pénétration mobile en RDC ». Même si l'UIT n'explique pas comment une telle conclusion a été tirée, elle montre que les experts du secteur des télécommunications s'attendent à ce que ces taxes limitent la croissance du taux de pénétration mobile, influençant ainsi le développement d'une économie plus large.

## Contribution des télécommunications au PIB en RDC



Source : UIT (Juin 2013), *Taxing telecommunication/ICT services: an overview*

Figure 15

### DROIT DE DOUANE SUR LES TÉLÉPHONES IMPORTÉS

Tout appareil importé est soumis à un droit de douane de 27,6%, calculé sur le coût, l'assurance et le fret des téléphones. Ces taxes entraînent des coûts d'achat plus élevés pour les consommateurs en RDC et influencent la pénétration mobile et l'utilisation des terminaux mobiles. Elles risquent surtout d'avoir une répercussion négative sur les consommateurs les plus pauvres, pour qui le coût de l'appareil représente une grosse partie de leurs revenus.

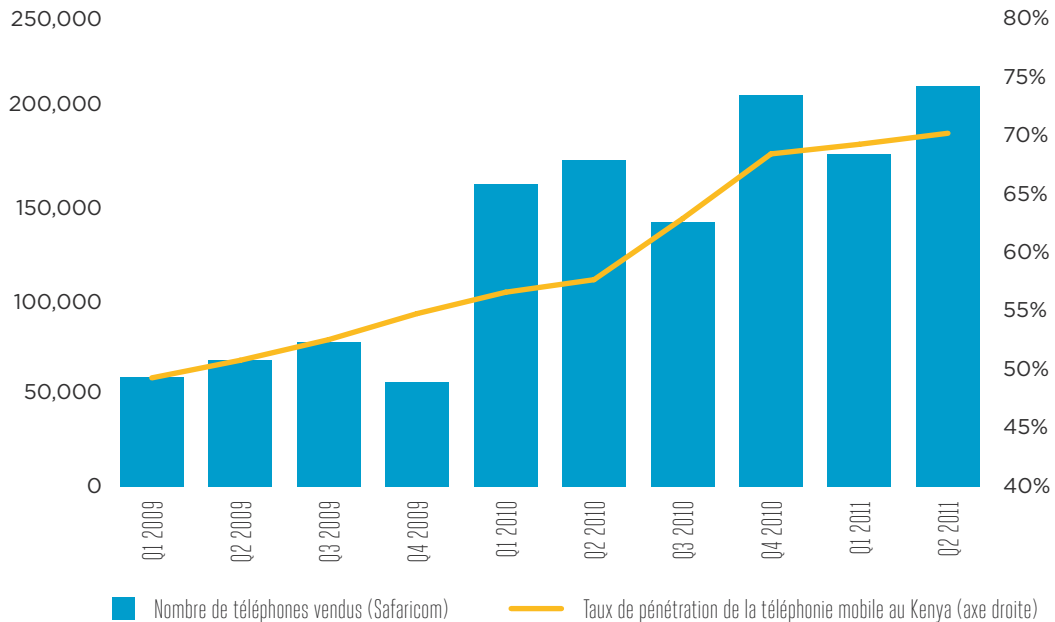
Les consommateurs africains sont sensibles au prix des téléphones et le coût d'accès est reconnu comme étant un obstacle à l'adoption de la technologie mobile. Ainsi, en 2009, le gouvernement du Kenya a décidé

d'appliquer une exonération sur une série de taxes sur les téléphones, éliminant par exemple la TVA de 16% sur les téléphones portables. Dans les trois années qui ont suivi, la réduction du taux de TVA a contribué à une augmentation des ventes de téléphones de 200%, dépassant ainsi la croissance partout ailleurs en Afrique. Grâce à cette augmentation de ventes, le taux de pénétration est passé de 50% à 70%, bien au-delà de la moyenne de 63% de l'Afrique. Combinée avec une vaste diminution des prix sur le marché, l'exonération sur la TVA a encouragé l'accès à une vaste gamme de services mobiles, dont l'utilisation a augmenté de 113%. Durant cette même période, la contribution du mobile à l'économie du Kenya a augmenté de presque 250%, tout comme l'emploi dans ce secteur qui a augmenté de 67%.

38. UIT (Juin 2013), *Taxing telecommunication/ICT services: an overview*.



## Augmentation du taux de pénétration mobile et des ventes des téléphones suite à l'exonération de la TVA au Kenya, 2009 à 2011



Source : GSMA (2012), Sub-Saharan Africa Mobile Observatory 2012

Figure 16

### TAXE SUR LE JEU

Certains opérateurs donnent accès à des jeux mobiles qui offrent des récompenses. Ils doivent verser une taxe d'autorisation de 2 000 dollars US par jeu et une taxe ad valorem de 10% sur les prix offerts.

### TAXES DE RÉGULATION

Ces taxes incluent une série de paiements, le plus large étant un paiement annuel faisant partie de l'accord de licence et qui s'élève à 2% des revenus générés par la fourniture de services GSM et internet. En 2014, tous ces paiements s'élevaient à environ 19 milliards de CDF ou 21 millions de dollars US. D'après les théories économiques, les impôts sur le revenu peuvent biaiser le marché et contribuer à une sous-fourniture d'un bien ou d'un service. Les opérateurs mobiles ne peuvent pas comptabiliser ces taxes. Ainsi, soit les opérateurs subissent une forte réduction de leur rentabilité, soit ils passent ces taxes aux consommateurs de manière non-transparente. D'après les comparaisons effectuées sur les régimes fiscaux, ces taxes et redevances sont

atypiques sur les autres marchés comme les Etats-Unis ou l'Europe. Elles freinent les incitations à investir pour les opérateurs et les encouragent plutôt à maximiser les profits sur les réseaux usagés.

Pour obtenir d'abord une licence GSM 900/1800, il faut payer une redevance unique de 15 millions de dollars US : des licences 3G étaient vendues à ce prix-là en 2012<sup>39</sup>.

### REDEVANCES SUR LE SPECTRE

Les redevances sur le spectre sont à payer sur les fréquences attribuées à chaque opérateur à des taux déterminés selon la technologie : 52 500 dollars US / MHz par an pour les fréquences GSM et 6 000 dollars US / MHz pour les fréquences microondes<sup>40</sup>, environ 48,3 millions de CDF/MHz et 5,5 millions de CDF/MHz respectivement. Les paiements relatifs aux redevances annuelles sur le spectre s'élèvent à presque 16 milliards de CDF, ou 17 millions de dollars US.

39. Buddecomm (2015).  
40. Données des opérateurs.

## TAXES SUR L'INTERCONNEXION

### Taxe sur l'interconnexion locale

La taxe sur l'interconnexion locale est appliquée lorsque des appels ou des messages sont transmis d'un opérateur à un autre. Elle s'élève actuellement à 0,00434 dollar US par minute de trafic sortant local, soit environ 4 CDF par minute.

### Taxe sur l'interconnexion internationale

La taxe sur l'interconnexion internationale est appliquée aux opérateurs qui traitent les appels entrants internationaux. Elle s'élève actuellement à 0,08 dollar US par minute d'appel international entrant, soit environ 74 CDF par minute, alors qu'elle était de 0,025 dollar US ou 23 CDF par minute en 2013<sup>41</sup>. Elle représente pour les opérateurs qui versent cette taxe, la somme plus importante à payer après la TVA et le droit d'accise<sup>42</sup>.

La taxe sur l'interconnexion internationale influence fortement le développement du secteur mobile pour les opérateurs et les consommateurs. D'après un rapport de la GSMA sur les taxes sur l'interconnexion internationale, le gouvernement de la RDC pourrait avoir perdu, entre juin 2013 et mars 2014, jusqu'à 2,6 millions de dollars US du à une diminution de l'impôt sur les sociétés des opérateurs mobiles et des entreprises qui commercialisent avec d'autres pays qui appliquent également une telle taxe. Il a été également estimé que les coûts à charge des entreprises africaines s'élèveraient à plus de 2,4 millions de dollars US et que les pertes économiques liées à une baisse d'envois de fonds s'élèveraient à 200 000 dollars US. Il

y a également des effets négatifs liés à une intégration régionale plus faible.<sup>43</sup>

### REDEVANCE DE NUMÉROTATION

La redevance de numérotation est de 0,45 dollar US par numéro ordinaire, environ 414 CDF, versé une fois par an sur la base des numéros utilisés par un opérateur. Certains opérateurs doivent aussi verser cette redevance pour des numéros courts (c'est-à-dire des numéros avec moins de chiffres), mais à des prix plus élevés. Toutefois ces cas ne sont pas légions.

### TAXES ENVIRONNEMENTALES

Les opérateurs mobiles sont aussi soumis à d'autres taxes également appliquées sur les biens et les services ordinaires, comme les taxes environnementales. Elles peuvent considérablement influencer les industries, telles que le secteur mobile, qui utilisent les générateurs pour alimenter des sites tels que les stations de base, en particulier dans les régions rurales qui n'ont pas d'infrastructure adéquate. Les taxes environnementales sont appliquées sur les générateurs (par kilovolt-ampère) et les batteries (par ampère-heure) et diffèrent selon l'endroit. Les opérateurs ont besoin de générateurs et de batteries compte tenu du manque d'infrastructure dans beaucoup de zones rurales du pays et, même s'il est nécessaire d'appliquer des taxes pour tenir compte des effets polluants, elles ont pour conséquence que les services mobiles sont fournis aux Congolais qui vivent dans les zones rurales à des prix plus élevés. En outre, les opérateurs pourraient devoir payer une taxe sur la pollution à un niveau régional, ainsi que des taxes sur les substances biodégradables et la radioactivité.

## 2.2 Le fardeau sur le secteur mobile

En 2014, le secteur mobile a versé 454 millions de dollars US en taxes et redevances réglementaires, soit 27% des recettes du mobile et 1,3% du PIB<sup>44</sup>. Les taxes appliquées aux consommateurs en RDC sont élevées par rapport aux autres pays. La Figure 17 compare les taxes appliquées aux consommateurs (comme la TVA, le droit d'accise et le droit de douane) par rapport au Coût Total de Possession (CTP) d'un terminal mobile<sup>45</sup> entre différents pays. Le CTP d'un terminal mobile est la mesure du coût moyen de possession d'un mobile et comprend le coût associé à son utilisation, comme les appels et les SMS.

41. GSMA (septembre 2014), Surtaxes on International Incoming Traffic in Africa.

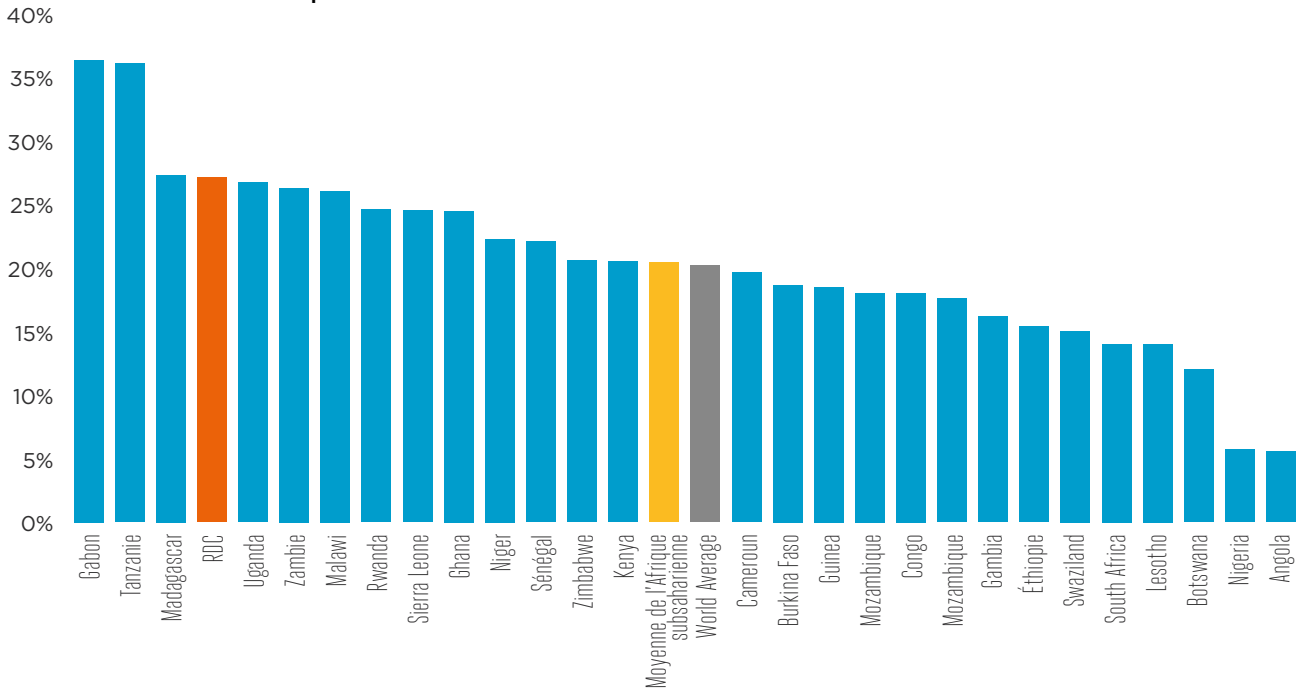
42. Données des opérateurs.

43. GSMA (septembre 2014).

44. Données des opérateurs et de la Banque Mondiale, avec l'analyse Deloitte. Les taxes et redevances réglementaires incluent toutes les taxes et redevances décrites ci-dessus.

45. Pour plus d'informations sur comment le CTP d'un portable est calculé, voir GSMA (2015), Digital Inclusion and Mobile Sector Taxation, disponible sur : <http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2015/06/Digital-Inclusion-Mobile-Sector-Taxation-2015.pdf>.

## Taxes appliquées aux consommateurs par rapport au CTP d'un terminal mobile dans les pays de l'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles



Source : Données de la GSMA (2015), *Digital Inclusion and Mobile Taxation*, mises à jour avec les données pour la RDC, analyse Deloitte. La Moyenne mondiale est la moyenne des 110 pays inclus dans l'enquête, et la moyenne de l'Afrique subsaharienne est la moyenne des 28 pays de l'Afrique subsaharienne, pour lesquels des données sont disponibles.

Figure 17

Des 28 pays de l'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles, la RDC est le quatrième pays avec les taxes appliquées aux consommateurs les plus élevées par rapport au CTP d'un terminal mobile (27%), comparé à la moyenne mondiale et celle l'Afrique subsaharienne (20%).

Les opérateurs ont indiqué des problèmes relatifs aux taxes :

- Aujourd'hui encore, les opérateurs ne peuvent déduire la TVA sur le carburant qu'ils consomment, contrairement au secteur minier et à celui du transport. Les opérateurs ont besoin de carburant pour fournir leurs services dans les zones rurales où l'électricité est incertaine ou inexistante ; la TVA risque d'augmenter les coûts pour couvrir ces zones.
- Les opérateurs ont déclaré que les paiements effectués au titre des revenus sur l'interconnexion internationale pourraient être une violation de l'article 6.1.3<sup>46</sup> du Règlement des Télécommunications Internationales, lequel déclare que les taxes sur l'interconnexion internationale ne peuvent être perçues que sur les revenus découlant de services facturés aux clients d'un même pays.
- Les discussions actuelles sur le budget en RDC considèrent l'introduction de nouvelles lois<sup>47</sup> qui imposeraient des taxes plus élevées spécifiquement au secteur des télécommunications. Les propositions incluent des redevances supplémentaires sur les appels internationaux et nationaux, ainsi que des impôts supplémentaires sur les bénéfices nets spécifiques au secteur des télécommunications, au secteur bancaire et au secteur minier. Les taxes sur les transactions financières risquent de limiter la croissance de la banque par mobile, influençant négativement l'inclusion financière et numérique en hausse.

46. Qui se réfère à l'Accord ou Convention de Melbourne, voir : [https://www.itu.int/osg/csd/wtpf/wtpf2009/documents/ITU\\_ITRs\\_88.pdf](https://www.itu.int/osg/csd/wtpf/wtpf2009/documents/ITU_ITRs_88.pdf)

47. Proposition de septembre 2015, *Proposition de loi modifiant et complétant la Loi - cadre n° 14/004 du 14 février 2014 de l'enseignement national*, article 169.



Les taxes sur les clients représentent 27% du CTP, le quatrième taux le plus haut d'Afrique subsaharienne

## 2.3 Les meilleures pratiques en matière de fiscalité

Les pays avec les mêmes seuils de pauvreté que la RDC doivent mettre en œuvre une politique fiscale effective qui équilibre des facteurs potentiellement concurrents comme les besoins de revenus du gouvernement, le soutien aux secteurs plus importants, les aspects pratiques d'application et de collecte, et le besoin de minimiser tout effet préjudiciable sur l'économie. Ainsi, elle doit trouver un équilibre entre une solution adaptée en théorie et une autre qui prend en compte les aspects pratiques de la fiscalité sur un marché<sup>48</sup>.

Il existe des principes généralement reconnus comme étant capables de contribuer à un système fiscal efficace. S'ils sont appliqués en RDC, ils pourraient augmenter les investissements dans le secteur mobile et contribuer à une forte croissance économique ainsi qu'à une augmentation des recettes fiscales. Les principes suivants ont été identifiés par des organisations comme le FMI :

1. **La fiscalité doit être à base élargie :** La fiscalité modifie les incitations à la production et à la consommation : ainsi, toute distorsion économique est en général minimisée lorsque le fardeau fiscal est partagé équitablement à travers l'économie. En pratique, cela veut dire adopter des bases fiscales largement définies, limiter les variations de taux et faire respecter efficacement les lois fiscales.
2. **Les taxes doivent tenir compte du secteur et des externalités du produit :** Le fait d'utiliser la fiscalité pour traiter les externalités négatives<sup>49</sup> (comme celles résultant de la consommation de tabac) est bien connu. Cette logique est aussi appliquée aux secteurs et aux produits qui génèrent des externalités positives. La politique fiscale doit encourager les secteurs, comme le secteur mobile, qui créent des externalités positives pour toute l'économie. Une fiscalité plus élevée sur le secteur mobile pourrait décourager la consommation de services mobiles et empêcher ainsi la réalisation de retombées positives dans le secteur.
3. **Le système fiscal et réglementaire doit être simple, compréhensible et applicable :** Les incertitudes et le manque de transparence des systèmes fiscaux et des obligations risquent non seulement de dissuader les investisseurs mais aussi d'augmenter les coûts d'implémentation à la charge du gouvernement.
4. **Les incitations dynamiques pour les opérateurs doivent rester intactes :** La fiscalité ne doit pas décourager les investissements efficaces ou la concurrence dans le secteur TIC. Si tel est le cas, les recettes fiscales pourraient être considérablement diminuées à long terme.
5. Il est largement admis que **les taxes doivent être équitables et que le fardeau fiscal ne doit pas être appliqué disproportionnellement sur les acteurs les plus pauvres de la société.**
6. **Les prix et autres redevances réglementaires appliqués aux fréquences doivent couvrir les frais de gestion du spectre et doivent correspondre à la location de cette ressource rare.** Ils doivent, en même temps, garantir les incitations à investir, intégrant de manière adéquate tous les frais supportés durant la période de la licence, y compris les taxes<sup>50</sup>.

48. IMF (2001), Tax policy for developing countries.

49. On entend par externalité tout impact sur l'économie générale que le consommateur ne prend pas en compte lors de l'achat d'un bien. Par exemple, les consommateurs de tabac génèrent un coût supplémentaire aux autres personnes à travers le tabagisme passif, mais ils ne pensent pas à cet effet lorsqu'ils décident de fumer.

50. UIT (2014), ICT regulation toolkit, disponible sur : <http://www.ictregulationtoolkit.org>.

L'objectif de ces principes est de minimiser les inefficacités relatives à la fiscalité et aux redevances réglementaires, ainsi que les distorsions potentielles sur l'économie en général. La Table 1 résume l'alignement des taxes et des redevances en RDC avec ces principes.

### Alignement des taxes et des redevances réglementaires dans le secteur mobile en RDC avec les principes de la fiscalité

Tax	A base élargie	Externalités prises en compte	Simple et applicable	Incitations pour la concurrence et investissements	Equitable
TVA	✓	✗	✓	✓	✗
Droit d'accise	✗	✗	✓	✗	✗
Droit de douane	✓	✗	✗	✗	✗
Taxe sur le jeu	✗	✓	✓	✓	✓
Impôt sur les sociétés	✓	✗	✓	✓	✓
Redevance annuelle sur le spectre	✗	✓	✓	✗	✓
Redevance unique	✗	✓	✓	✗	✓
Taxe réglementaire	✗	✗	✓	✗	✗
Taxe sur l'interconnexion locale	✗	✗	✓	✓	✗
Taxe sur l'interconnexion internationale	✗	✗	✓	✗	✗
Redevance de numérotation	✗	✗	✓	✗	✓
Taxes environnementales	✗	✓	✗	✗	✓
Taxes et redevances uniques	✗	✗	✗	✗	✗

Source : Analyse Deloitte

Table 1

D'après la Table 1, de nombreuses taxes perçues dans le secteur mobile en RDC ne suivent pas les principes de fiscalité efficace et affectent de ce fait le développement du secteur et de l'économie en général. En particulier, les taxes spécifiques au secteur mobile sont celles qui produisent le plus d'effets négatifs et qui ne suivent pas les principes de fiscalité tels qu'établis:

**Les taxes spécifiques au secteur, comme le droit d'accise, accroissent les difficultés d'accès et touchent surtout les consommateurs les plus pauvres :**

les consommateurs congolais de services mobiles sont soumis à d'importantes taxes spécifiques au secteur sous forme de droit d'accise sur les appels, les SMS et les données mobiles à large bande. Vu que le droit d'accise n'est pas à base élargie, il est spécifique aux services de téléphonie mobile et peut, donc, causer des distorsions. En augmentant le coût final des services, il crée des obstacles à l'accessibilité financière et à l'accès, et ce surtout pour les consommateurs les plus pauvres, qui risquent d'être exclus des bénéfices du mobile et de l'internet.

**Les taxes et redevances spécifiques au secteur mobile ne tiennent pas compte des externalités positives et freinent la consommation :** outre le droit d'accise, le secteur mobile est soumis à une série de taxes et redevances réglementaires spécifiques au secteur telles que la redevance de numérotation. L'économie bénéficie du secteur mobile à travers ses retombées positives ; ce secteur promeut en effet l'innovation et la productivité dans d'autres secteurs comme l'agriculture, la santé et l'enseignement. Le fait de taxer le mobile de manière disproportionnée pourrait être perçu comme un signal que le gouvernement veut décourager plutôt qu'encourager la consommation des services mobiles.

**Des redevances élevées sur le spectre et les autres taxes réglementaires risquent d'influencer les décisions des opérateurs par rapport aux investissements :**

les redevances de régulation représentent une partie importante des paiements en taxes et redevances pour les opérateurs et sont très importants car ils déterminent les investissements dans ce secteur. Ils peuvent décourager les investissements et produire des distorsions dans les industries. En outre, des taxes qui sont fréquemment modifiées augmentent les incertitudes et freinent les investissements nationaux et internationaux. Une tarification efficace, équitable et stable des redevances sur le spectre et des redevances de licence peut encourager le développement de nouvelles technologies. Elle peut également inciter les opérateurs mobiles à investir dans le déploiement de nouvelles fréquences et d'un nouveau réseau, tout en couvrant les frais de gestion du spectre, en assurant une utilisation efficace du spectre et en fournissant une source de revenus au gouvernement.<sup>51</sup>

Les inefficacités dues aux problèmes de fiscalité du secteur mobile risquent non seulement de limiter le développement de ce secteur mais aussi de freiner la croissance économique et la réalisation d'externalités positives engendrées par les services mobiles. Le gouvernement de la RDC peut, à moyen terme, générer plus de recettes fiscales s'il décide d'appliquer une structure fiscale plus équitable et équilibrée qui traite le secteur mobile au même titre que les autres industries.

51. Pour plus d'informations sur l'importance de la gestion des fréquences et des meilleures pratiques dans la tarification des fréquences, voir GSMA (2011), Africa Mobile Observatory 2011.

# 3. Impacts économiques d'une réforme fiscale du secteur mobile en RDC

Cette section examine les impacts d'une éventuelle réforme fiscale à travers trois changements sur la politique fiscale, sur la base d'un modèle quantitatif du secteur mobile et son impact sur l'économie en RDC. Suite à des échanges avec les opérateurs de la RDC, les impacts quantitatifs des réformes fiscales potentielles ont été estimés dans les scénarios suivants :

**Scénario 1 :** Réduction du droit d'accise de 10% à 5%.

**Scénario 2 :** Élimination du droit d'accise sur les services mobiles.

**Scénario 3 :** Diminution de moitié des frais annuels de numérotation standard sur les connexions de base des opérateurs mobiles.

Pour illustrer les impacts d'un changement de la politique fiscale si celui-ci devait avoir lieu en 2016, l'analyse s'est concentré sur l'état du secteur et de l'économie en général en 2020. Les comparaisons effectuées représentent la différence entre les estimations pour l'année 2020 après changement de

la politique fiscale et celles pour l'année 2020 sans ce changement. L'analyse considère l'impact de chaque changement de la politique fiscale séparément mais n'examine pas leurs impacts combinés. Elle ne prend pas non plus en compte d'autres changements fiscaux, tels que ceux actuellement objet de discussions pour le budget national. L'hypothèse de référence pour les scénarios tient compte seulement du fait que les taxes actuelles seront aussi appliquées dans le futur.

Pour ramener les résultats dans leur contexte, il est important de prendre en considération le fait que selon les prévisions de la GSMA, le secteur mobile en RDC enregistrera, quoi qu'il en soit, un taux élevé de croissance des connexions avant la fin de la décennie. En 2020, dans le cas du scénario qui ne prévoit aucun changement de politique, le nombre de connexions augmentera de 19,5 millions, une croissance de 42% par rapport à en 2015. De plus, et l'économie réelle enregistrera un taux annuel de croissance de 6,7% en moyenne.

## 3.1 L'impact de la fiscalité du mobile en RDC sur l'économie

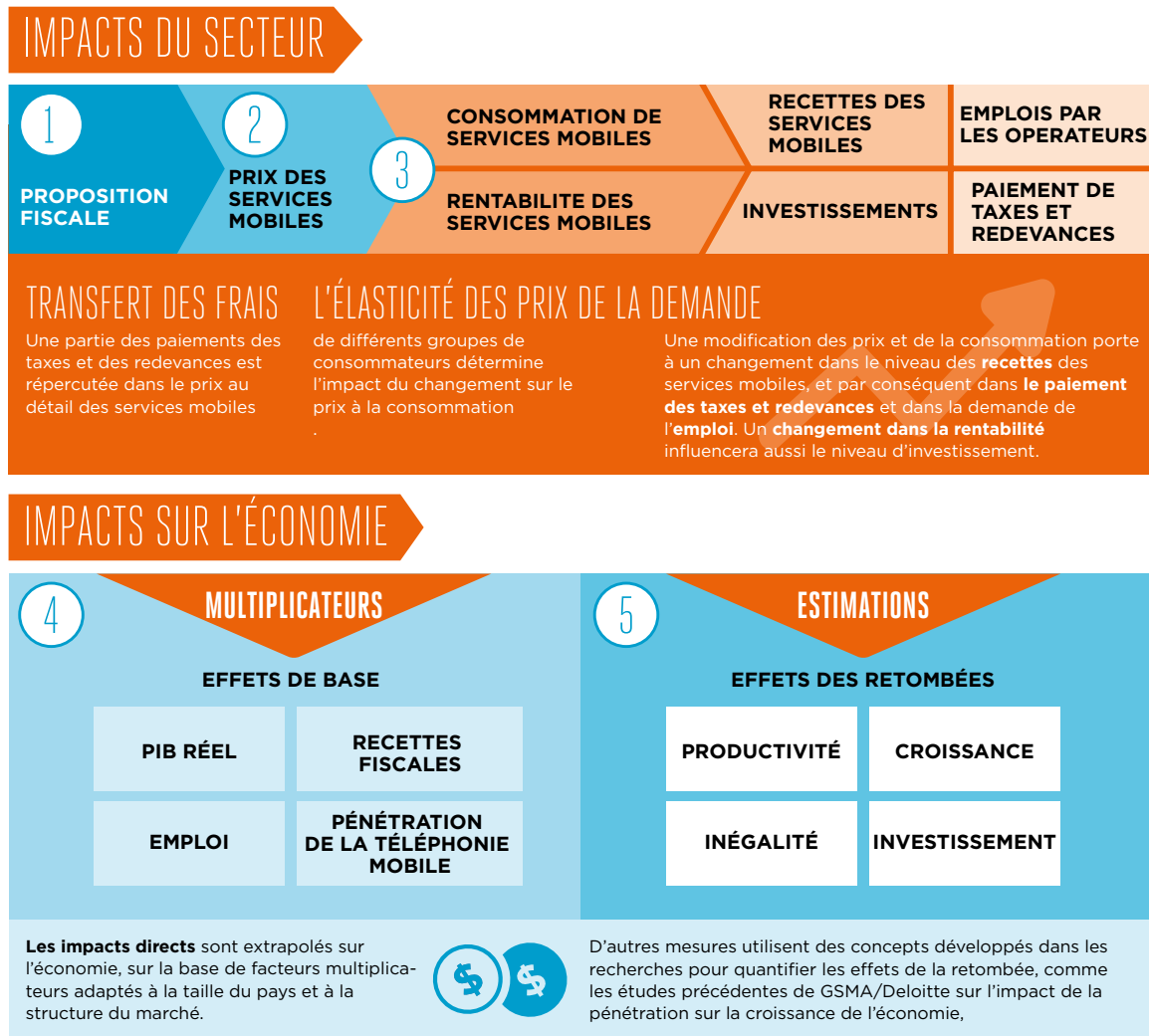
L'économie de RDC et du secteur mobile a été modélisée pour estimer les effets de la réforme fiscale, sur la base de données spécifiques de la GSMA et des opérateurs mobiles en RDC, ainsi que de données macro-économiques du FMI et de la Banque Mondiale. Il représente le secteur mobile et ses effets sur l'économie en général. Cette approche permet de comparer l'hypothèse de référence qui utilise les projections actuelles du secteur avec différents scénarios qui prévoient la réduction des taxes. Même si le modèle ne prend pas explicitement en compte les autres impacts potentiels du programme actuel de réformes sur le secteur, la GSMA, ou même une tierce partie, peut les avoir considérés dans leurs propres projections. Dans tels cas, ils sont incorporés dans l'hypothèse de référence.

La Figure 18 montre les effets de la réforme fiscale sur les facteurs-clés sectoriels et économiques.





## Schéma de modélisation des effets économiques des modifications fiscales dans le secteur mobile



Source : Analyse Deloitte

Figure 18

### Le modèle comprend plusieurs phases qui englobent les impacts indiqués ci-dessus :

**1** Le niveau des taxes et des redevances du secteur mobile se reflète dans les prix au détail que les opérateurs appliquent pour leurs services. Ainsi, modifier ces taxes et redevances reviendra également à modifier le prix au détail de ces services. Le niveau de répercussion représente le pourcentage des paiements en taxes et redevances qui se reflètent dans le prix au détail des services mobiles.

**2** Le prix des services mobiles détermine la demande et par conséquent la consommation globale des services mobiles. L'élasticité du prix de la demande est la réponse de la demande au changement de prix est définie comme pourcentage de changement de la demande suite à un certain changement des prix.

3 Des changements dans le niveau de consommation de services mobiles engendrent un nouveau niveau de recettes produites par les opérateurs, et qui modifie, par conséquent, le niveau des paiements en taxes et redevances et la demande d'emplois.

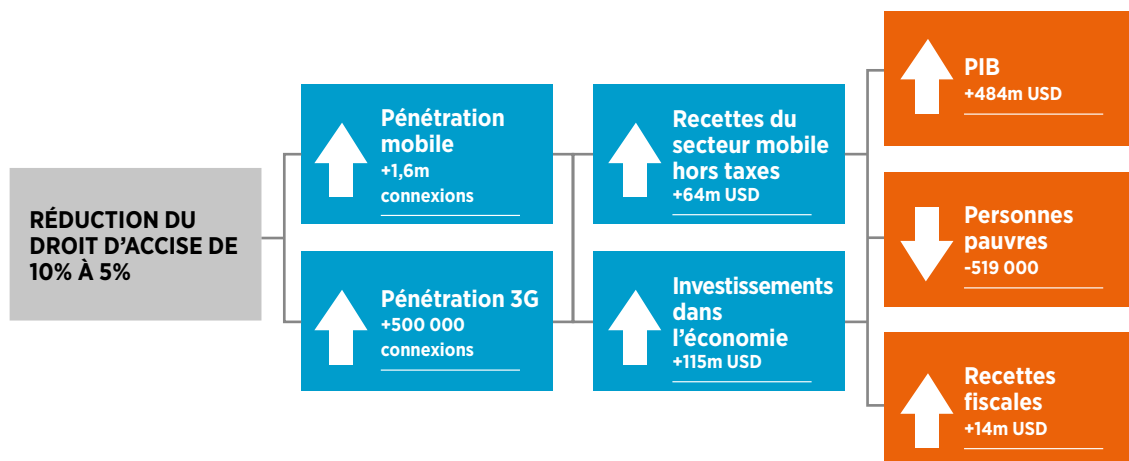
4 Des changements dans le secteur mobile comportent des effets directs sur la valeur ajoutée et sur l'emploi et, à travers les effets de retombées, sur toute l'économie, en particulier le PIB réel, les recettes fiscales, l'emploi et les investissements.

5 L'élasticité détermine l'impact d'un changement dans la pénétration mobile sur la croissance du PIB. Particulièrement en RDC où le niveau de revenus est faible tout comme le taux de pénétration mobile, un changement même léger dans la pénétration peut engendrer une augmentation considérable du PIB grâce aux bénéfices réalisés par le secteur. Des multiplicateurs sont estimés et permettent les changements dans l'emploi relatif au secteur mobile d'influencer toute la population active de la RDC. La productivité est calculée sur la base de l'impact de la productivité totale des facteurs, décrite dans l'annexe.

## 3.2 Réduction du droit d'accise sur les services mobiles de 10% à 5%

Un droit d'accise est appliqué aux services mobiles comme les SMS, appels et internet, et augmente la taxe effective sur les ventes de produits et services. En ce qui concerne les consommateurs, il influence la pénétration des produits et services mobiles avec une augmentation de leurs prix due à un transfert des taxes. Quant aux opérateurs, il influence l'incitation à produire et à investir avec une diminution du rendement dans la mesure où les taxes sont absorbées par l'opérateur.

Impact économique potentiel en 2020 généré par une réduction du droit d'accise sur les produits mobiles, par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données du GSMA intelligence, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 19

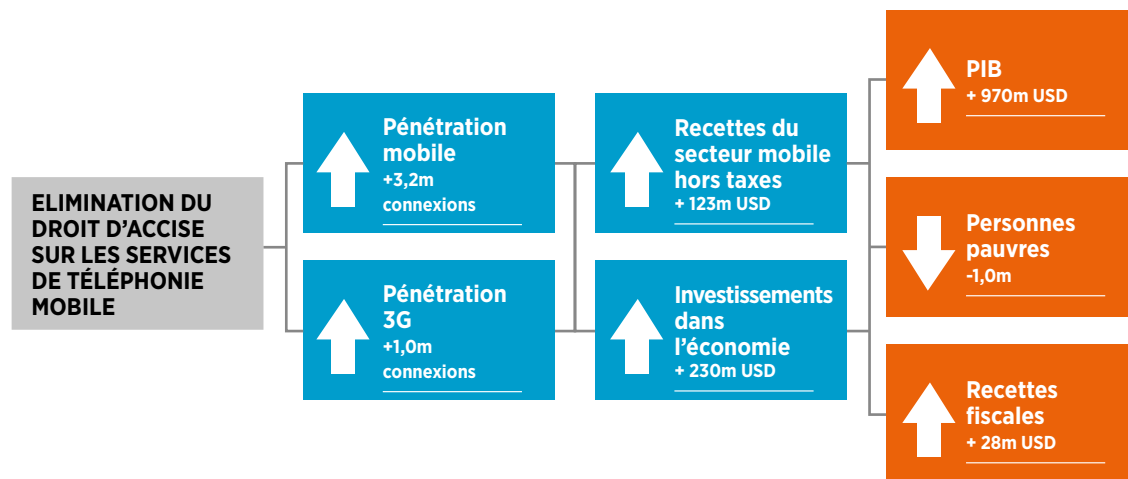
- Réduire le droit d'accise de 10% à 5% signifie augmenter le nombre de connexions de plus de 1,6 millions d'ici 2020 : outre les 3,9 millions de connexions prévues en plus en moyenne chaque année dans les cinq prochaines années, une réduction du droit d'accise permettrait d'en ajouter 320 000 en moyenne par an. En particulier, la pénétration 3G pourrait augmenter de 3% par rapport au scénario de base, avec plus de 500 000 connexions.
- Un taux plus élevé de pénétration mobile en RDC permettrait d'augmenter de 64 millions de dollars US les recettes du secteur et de plus de 0,6% la productivité nationale.
- En 2020, suite aux effets directs et indirects d'un taux plus élevé de pénétration mobile, le rendement économique mesuré par le PIB réel serait potentiellement plus élevé de 0,9%. En outre, une réduction du droit d'accise augmenterait le rendement économique total de 1,5 milliard de dollars US entre 2016 et 2020, et permettrait d'atteindre une croissance moyenne de 6,9% par an au lieu des 6,7% dans le cas où la politique fiscale ne subit aucun changement.
- Un taux plus élevé de pénétration, et par conséquent, une augmentation de l'activité économique, comporterait une augmentation des investissements de 167 millions de dollars US en 2020 et la création de 4 000 emplois supplémentaires en RDC entre 2016 et 2020. D'après les estimations sur la pauvreté de la Banque Mondiale, le nombre de personnes vivant sous le seuil national de la pauvreté<sup>52</sup> diminuerait de 520 000 en 2020.
- Outre les bénéfices macro-économiques et ceux spécifiques au secteur, les recettes fiscales publiques augmenteraient également. Après une chute initiale des recettes fiscales suite à la réduction du droit d'accise, le gouvernement atteindrait d'abord la neutralité fiscale en 2019 et obtiendrait ensuite des recettes fiscales plus élevées qu'en cas de non-modification de la politique.

### 3.3 Élimination du droit d'accise sur les services mobiles

Éliminer le droit d'accise permettrait de réduire le fardeau fiscal sur le secteur mobile et d'obtenir les avantages d'une plus grande inclusion numérique et utilisation mobile. Comme indiqué à la section 2.1, de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne n'appliquent pas les droits d'accise sur les produits et services mobiles. Une modification importante entraîne des impacts estimés considérables, tel qu'indiqué dans la Figure 20.

52. Les seuils nationaux de pauvreté sont différents du seuil largement accepté de moins de 1,25 \$ par jour car ils sont adaptés aux caractéristiques du pays. Pour plus d'informations, voir : <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC>

## Impact économique potentiel en 2020 généré par l'élimination du droit d'accise sur les produits mobiles, par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données du GSMA intelligence, du FMI et de la Banque mondiale

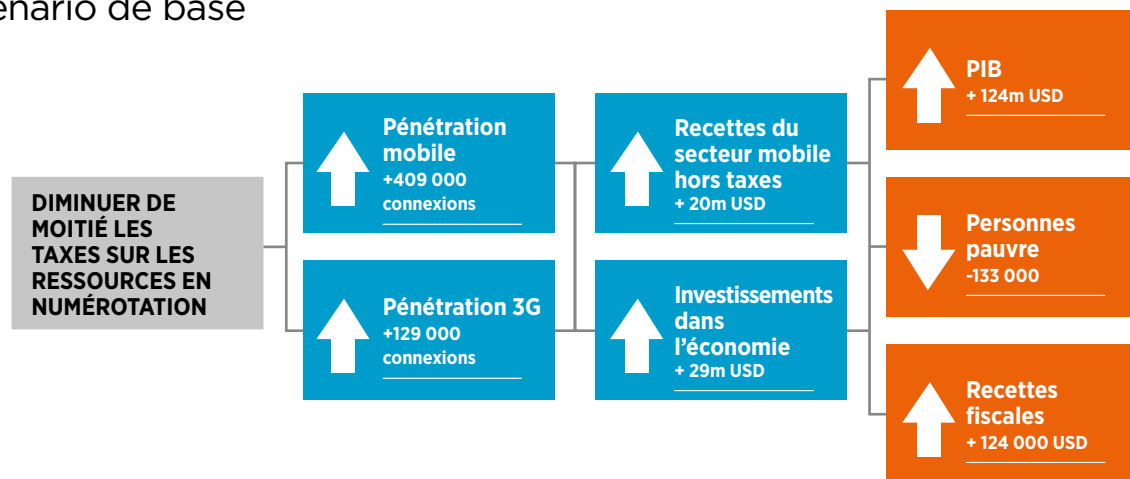
Figure 20

- Outre les 19,5 millions de connexions prévues en plus entre 2015 et 2020 selon le scénario alternatif, éliminer le droit d'accise signifierait ajouter 3,2 millions de connexions, soit 4,9% en plus dans le marché total. De ces connexions, un million pourrait être des connexions 3G et ainsi le nombre total de connexions 3G augmenterait de 4,2%.
- Cette augmentation de la pénétration augmenterait les recettes du secteur mobile de 123 millions de dollars US et la productivité dans l'économie globale de 1,3%.
- Le PIB réel augmenterait de 1,9% en 2020 par rapport au scénario de base qui ne prévoit aucun changement de la politique fiscale. Au total, entre 2016 et 2020, l'élimination du droit d'accise permettrait d'ajouter 3 milliards de dollars US à la production économique, et le taux annuel de croissance s'élèverait à 7,1% en moyenne.
- Les investissements dans l'économie de la RDC augmenteraient de 230 millions de dollars US en 2020 et permettraient d'augmenter de 8 000 le nombre de personnes employées. En outre, un million de personnes pourraient sortir de la pauvreté d'ici 2020.
- Les recettes fiscales du gouvernement seraient, en 2020, plus élevées de 28 millions de US, soit 0,3% en plus. La chute initiale des recettes fiscales due à l'élimination de la taxe serait rapidement récupérée et la neutralité fiscale atteinte en 2019. Ensuite, elles seraient même plus élevées que dans le cas du scénario qui ne prévoit aucun changement de politique.

## 3.4 Diminution de moitié des redevances annuelles des ressources en numérotation standard

Les redevances annuelles de numérotation perçues sur les connexions enregistrées au réseau d'un opérateur représentent un fardeau important pour les opérateurs mobiles ; une réduction du coût de connexions accordée aux opérateurs peut être transmise aux consommateurs sous forme de prix réduits, rendant de ce fait les services mobiles plus accessibles financièrement. La Figure 21 montre les résultats d'une telle réforme fiscale.

Impact économique potentiel en 2020 généré par la diminution de moitié des taxes annuelles de numérotation standard, par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données du GSMA intelligence, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 21

- Le fait de réduire les redevances de numérotation de moitié permettrait d'augmenter le nombre de connexions de 409 000 en 2020, soit 2,1% de plus que l'augmentation déjà prévue. 129 000 de ces connexions pourraient être des connexions 3G.
- La réduction de la redevance boosterait les recettes fiscales relatives au secteur mobile de 20 millions de dollars US et la productivité de 0,2%.
- En 2020, le PIB réel pourrait être de 124 millions de dollars US de plus qu'il ne serait si la politique fiscale ne subissait aucun changement. La production cumulative augmenterait de 382 millions de dollars US entre 2016 et 2020.
- Les investissements augmenteraient de plus de 29 millions de dollars US en 2020 et mèneraient à la création de plus de 1 000 emplois supplémentaires dans l'économie. En outre, 133 000 Congolais pourraient sortir de la pauvreté.
- Malgré une réduction initiale des recettes fiscales immédiatement après la réforme fiscale, celles-ci pourraient augmenter, en 2020, de 124 000 dollars US de plus qu'elle n'augmenterait si la politique fiscale ne subissait aucun changement. Le gouvernement atteindrait d'abord la neutralité fiscale en 2020 puis obtiendrait des recettes fiscales plus élevées par rapport au scénario alternatif.



La suppression du droit d'accise  
contribuerait à 3.2 million de  
connexions additionnelles d'ici 2020  
ainsi qu' à une croissance du PIB de  
3 milliards de dollars US sur la période

# 4. Fiscalité du mobile en RDC : un programme des réformes

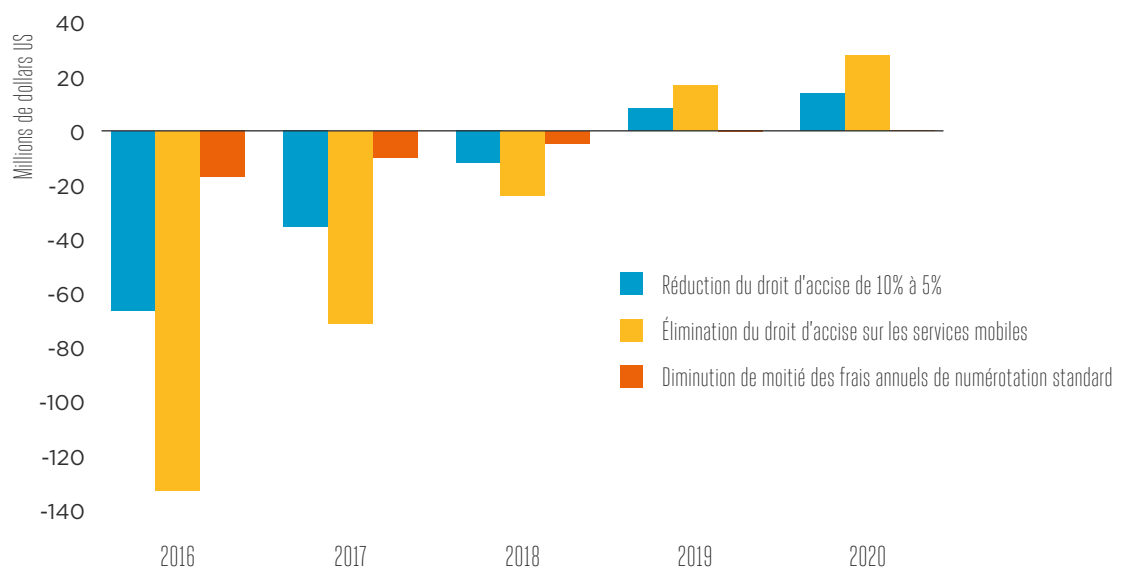
## 4.1 Contribution à la stabilité fiscale

Les taxes et les redevances totales sur les consommateurs et les opérateurs du secteur mobile en RDC augmentent les coûts de possession et d'utilisation d'un mobile et les investissements dans les réseaux mobiles. Une réduction du niveau des taxes dans ce secteur influencerait les recettes du gouvernement à court terme. Toutefois, un taux plus élevé de pénétration mobile, l'incitation à la croissance économique et une réduction du fardeau fiscal mèneraient à une plus grande base fiscale, permettant ainsi de récupérer les recettes fiscales.

La croissance économique supplémentaire, qui résulterait d'une réduction ou d'une élimination du droit d'accise ou des redevances de numérotation, générerait plus de revenus pour le gouvernement et lui permettrait d'atteindre la neutralité fiscale en 2020.

La Figure 22 illustre l'impact, sur les recettes publiques, des politiques fiscales alternatives analysées dans ce rapport, qui a examiné les impacts de chaque politique séparément, mais pas leurs interactions.

### Recettes fiscales supplémentaires potentielles par rapport au scénario de base des politiques fiscales alternatives



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la banque de données du GSMA intelligence, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 22

## 4.2 Options pour aligner la fiscalité du secteur mobile à la fiscalité des biens ordinaires

En appliquant une structure fiscale qui traite le mobile au même titre que d'autres biens et secteurs, le gouvernement de la RDC encouragerait l'inclusion numérique, la productivité et la croissance économique tout en bénéficiant de recettes fiscales accrues. De plus, les retombées sur l'économie et toute la société seront également positives : pour le gouvernement, les opérateurs mobiles, les consommateurs et l'économie en général. L'expansion des services mobiles aiderait à atteindre les objectifs économiques et sociaux de la RDC, c'est-à-dire l'accès aux services qui permettent d'améliorer la qualité de vie, tels que les applications bancaires et agricoles, ainsi qu'une transition vers une économie basée sur la connaissance.

En collaborant avec les opérateurs mobiles pour minimiser les distorsions et les inefficacités créées par la fiscalité spécifique à ce secteur, le gouvernement de la RDC réussirait à atteindre ses principales ambitions de développement.

- **Une utilisation accrue des TIC dans tous les secteurs :** à travers une réduction de la fiscalité spécifique au secteur mobile, le gouvernement pourrait accroître le nombre de connexions mobiles à large bande et promouvoir ainsi l'inclusion numérique. En conséquence, elle mènerait à une utilisation accrue des TIC dans les domaines comme les banques, l'agriculture et la fourniture de services publics. Des opportunités s'offriraient à l'innovation et au développement de nouvelles applications et de contenus, promouvant ainsi une croissance ultérieure du secteur.
- **Un développement économique accru :** selon le modèle décrit ci-dessus, les réformes fiscales alternatives que ce rapport a examiné encourageraient à utiliser les services mobiles et à adopter la large bande mobile ainsi qu'à accroître les investissements dans ce secteur et dans le PIB à long terme.
- **Le soutien à la transition vers une économie basée sur la connaissance :** réformer la fiscalité de ce secteur signifie encourager une utilisation accrue de la large bande mobile et à développer des applications mobiles utiles à l'agriculture, aux soins de santé et à l'enseignement; la création de contenus locaux permet de promouvoir l'emploi qualifié et de passer à une économie basée sur la connaissance.
- **Une meilleure infrastructure de réseau :** Une structure plus équitable des redevances de régulation accroîtrait les investissements nécessaires pour améliorer davantage l'infrastructure de réseaux pour les services mobiles à large bande. Plus d'investissements internationaux engendreraient des économies d'échelle pour les opérateurs mobiles, avec une diminution de prix pour les consommateurs sur le long terme et un déploiement de services mobiles à large bande
- **Recettes publiques durables :** l'atteinte des objectifs TIC du gouvernement ne nécessite pas nécessairement une diminution des recettes publiques à moyen ou à long terme. Une hausse de la productivité et la croissance économique et la suppression du droit d'accise sur les services mobiles permettraient de générer jusqu'à 28 millions de dollars US de recettes fiscales supplémentaires en 2020.



Selon une série d'études<sup>53</sup> et des principes de meilleure pratique indiqués dans la Table 4<sup>54</sup>, et après consultation avec la GSMA et avec les opérateurs mobiles, des domaines pouvant faire l'objet d'une réforme fiscale ont été identifiés pour aider le secteur mobile et contribuer davantage à la croissance économique et aux recettes publiques au-delà de son impact actuel :

- **Réduire les taxes spécifiques au secteur mobile :** Une fiscalité plus élevée par rapport à la norme et appliquée aux opérateurs mobiles et aux consommateurs produit une distorsion des comportements de consommation et de production ; elle risque de limiter l'utilisation des services numériques, de réduire la capacité des opérateurs à investir dans l'infrastructure numérique et, à long terme, de réduire les recettes publiques.
- **Appliquer des réductions fiscales progressives sur des services établis :** une réduction progressive des taxes spécifiques à ce secteur permet au gouvernement de bénéficier des conditions économiques du secteur mobile tout en limitant les coûts fiscaux à court terme.
- **Faciliter le développement de nouveaux services à travers une fiscalité favorable :** L'enrichissement des données mobiles et d'autres nouvelles applications permet à ce secteur d'augmenter sa valeur économique à travers toute une série de produits et de services, qui touchent des domaines différents tels que les soins de santé, l'enseignement et la finance.
- **Réduire les difficultés et les incertitudes relatives à la fiscalité dans le secteur mobile :** La fiscalité de ce secteur a augmenté au fil des années en RDC. Tout changement de taxe non prévu et introduit après des investissements dans la licence de fréquences peut influencer négativement le plan d'affaires d'un opérateur. Le risque qu'une taxe augmente dans le futur est pris en compte lors de la prise de décisions d'investissement, ce qui pourrait mener à une réduction des investissements directs étrangers et des investissements nationaux à moyen terme.

53. GSMA/Deloitte, studies on digital inclusion and mobile taxation in Ghana, Tanzania, Pakistan; GSMA/Deloitte (2014), Mobile taxes and Fees - A Toolkit of Principles and Evidence.

54. IMF (2001), Tax policy for developing countries.

---

# Annexe A Méthodologie

---

## A.1 Estimation de l'impact économique d'un changement fiscal

---

Pour analyser les différents scénarios fiscaux, le secteur macro-économique et mobile de la RDC a été modélisé. Il permet de prévoir les impacts de plus de 25 paramètres macro-économiques spécifiques au secteur jusqu'en 2020, par l'élimination ou la modification de taxes et redevances actuelles ou par l'introduction d'une nouvelle taxe ou redevance.

Tout d'abord, un scénario de base est développé pour le secteur mobile et pour l'économie, et maintient inchangé le niveau des taxes et redevances actuelles entre 2016 et 2020. Ensuite, des scénarios de réformes fiscales sont simulés pour quantifier l'impact économique de telles réformes dans le secteur mobile. Le modèle estime l'impact de réformes fiscales introduites en 2016, jusqu'en 2020, et les estime séparément sans leur effet combiné.

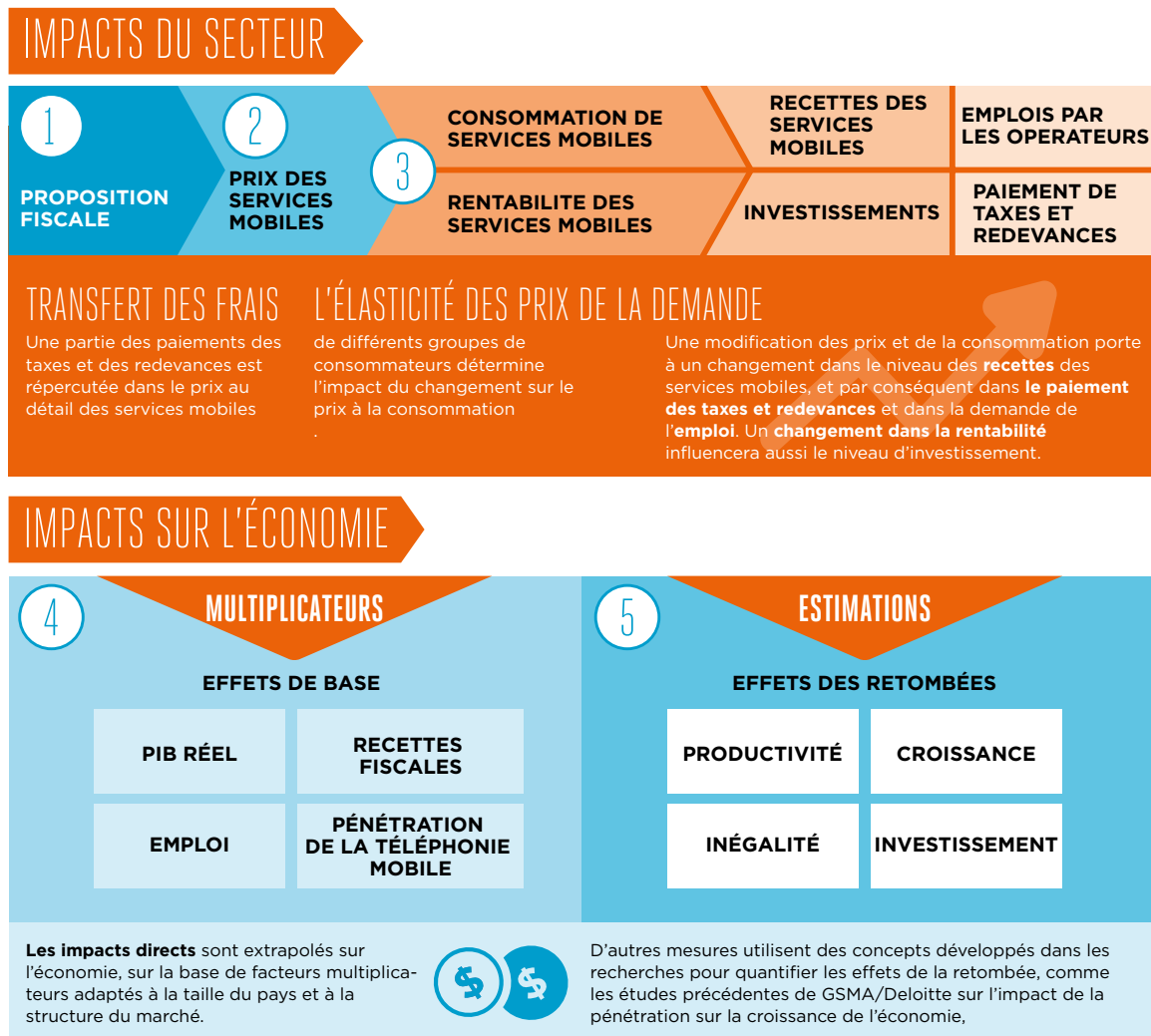
---

## Modélisation des impacts macro-économiques d'une réforme fiscale dans le secteur mobile en RDC

---

La Figure 23 illustre les différentes étapes de la modélisation :

## Schéma de modélisation des impacts économiques d'une réforme fiscale dans le secteur mobile



Source : analyse Deloitte

Figure 23

- Toute modification de taxe ou redevance affecte le prix des services mobiles. Cela dépend de la mesure dans laquelle la réduction fiscale est répercutée aux consommateurs, selon un taux de répercussion qui détermine le pourcentage des paiements de taxes et redevances répercuté sur le prix au détail des services mobiles. La section suivante décrit en détails les hypothèses du modèle.
- Des changements dans les prix et dans la consommation modifient aussi le montant des recettes générées par les services mobiles. Une demande en hausse génère des opportunités d'emplois supplémentaires dans le secteur, et des recettes plus élevées pour les opérateurs amènent à plus de dépenses en capital pour développer l'infrastructure de réseau.
- Tout changement des prix de services mobiles influence la consommation. Pour l'estimer, des hypothèses sont formées sur l'élasticité des prix de la demande, c'est-à-dire la mesure dans laquelle la demande d'un service change en réponse à une modification du prix.
- Ces impacts affectent toute l'économie et sont estimés au moyen d'hypothèses qui décrivent l'impact du secteur mobile sur l'économie en général en RDC. Ils comprennent l'impact sur le PIB, calculé à travers un multiplicateur qui relie les taux de pénétration mobile et 3G à la croissance économique, et l'impact

55. On entend par élasticité, l'impact quantitatif d'une variable sur une autre variable; en général, une augmentation de 1% d'une variable comportera un changement de x% d'un autre variable.

sur l'emploi, calculé au moyen d'un multiplicateur qui estime le nombre d'emplois créés dans l'économie pour chaque emploi créé dans le secteur des télécommunications. L'expansion des services mobiles est capturée par l'augmentation de la productivité, quantifiée à travers le changement de la Productivité Totale des Facteurs (PTF).

- Grâce à une croissance ultérieure du PIB suite une réforme fiscale du secteur mobile, la perte potentielle à court terme des recettes fiscales de l'industrie mobile peut être compensée par des recettes fiscales à base plus large à la charge des consommateurs et des opérateurs.

Les données pour le modèle ont été fournies par les opérateurs en RDC et par la GSMA, ainsi que des statistiques publiques de la Banque Mondiale et du FMI, y compris des projections pour 2015 et les années à venir. Les données produites se basent sur des estimations de l'élasticité de la demande de services mobiles d'un certain nombre de marchés en développement. Les impacts de la pénétration mobile et de la large bande sur le PIB ont été obtenus des études économétriques sur les marchés en développement.

## A.2 Hypothèses clés du modèle

Les hypothèses du modèle ont été recherchées dans la littérature universitaire et dans des études menées précédemment dans ce domaine. Elles sont décrites dans les paragraphes suivants.

### Pass-through rates

Les taxes et redevances versées par les opérateurs mobiles et par les consommateurs peuvent être totalement ou partialement répercutées sur les prix à la consommation. Le taux de répercussion des taxes et redevances sur le prix final dépendra, entre autres, du pouvoir du marché et de l'élasticité des prix de la demande. Cette analyse se base sur un taux moyen de répercussion supposé égal à 1 qui retombe directement sur les prix au détail. Il reflète le haut niveau de concurrence du marché, en partie grâce aux nouveaux opérateurs dont les parts de marché ne cessent de croître.

### Elasticité des prix de la demande

Une modification des prix des services mobiles entraîne une modification de la consommation de tels services, aussi bien en terme de possession que d'utilisation. Les changements dans la consommation dépendent de l'élasticité des prix de la demande, c'est-à-dire la réactivité des consommateurs aux changements de prix. Les hypothèses pour l'élasticité de la demande se

basent sur des études menées sur les taux de l'élasticité récents dans des marchés en développement. L'élasticité de la demande pour les abonnements au service mobile est supposée égale à  $-0,83^{56}$ . La demande pour les services mobiles est plus élastique parmi les personnes qui possèdent un mobile : l'élasticité de la demande pour des services mobiles est supposée égale à  $-0,95$ , d'après des études faites dans ce domaine<sup>57</sup>.

### Effets multiplicateurs sur l'emploi

Les effets multiplicateurs sur l'emploi permettent d'estimer l'impact d'un changement dans l'emploi de ce secteur sur l'emploi total de l'économie. Son ampleur dépend des caractéristiques économiques du secteur, comme le degré d'interconnexion de la chaîne d'approvisionnement. L'effet multiplicateur de l'emploi est supposé égal à 11,1<sup>58</sup>. En d'autres mots, pour chaque emploi supplémentaire créé dans le secteur de la téléphonie mobile, plus de 11,1 emplois sont créés en plus dans l'économie générale de la RDC.

### Impact sur la pénétration du marché

La littérature fournit de nombreuses preuves de l'impact de la pénétration mobile sur la croissance du PIB. De solides analyses ont été menées par Deloitte sur l'impact de la pénétration mobile et de la 3G sur la croissance du PIB. La présente analyse suppose un effet multiplicateur associé à la pénétration mobile égal

56. Chabossou et al. (2009); UK Competition Commission, 2003.

57. Voir par exemple : Gruber and Kontroupis (2010), Mobile telecommunications and the impact on economic development; Wheatley, J. J. (1998), Price elasticities for telecommunication services with reference to developing countries; GSMA (2005), Tax and the digital divide: How new approaches to mobile taxation can connect the unconnected.

58. Ce chiffre se base sur des études menées dans des pays en développement et des pays développés ; voir par exemple : Moretti (2010); O2 for ONS (2002); Ovum (2010); Zain, Ericsson (2009); Kaliba et al (2006).

59. Basé sur une étude de Deloitte sur 40 économies africaines entre 1996 et 2011 ; le rapport n'est pas publié mais pour plus de détails sur la méthodologie, voir : Deloitte/Cisco/GSMA 2012: The impact of mobile telephony on economic growth <http://www.gsma.com/publicpolicy/wp-content/uploads/2012/11/gsma-deloitte-impact-mobile-telephony-economic-growth.pdf>.

60. Qiang, C. Z. W., Rosotto, C.M. (2009), *Economic Impacts of Broadband*, in *Information and Communications for Development 2009: Extending Reach and Increasing Impact*, Banque mondiale, Washington D.C., 35-50.

61. Du fait que nous ne pouvons pas deviner si un abonné 3G était auparavant un utilisateur de mobile, ceci est considéré seulement comme une augmentation de la pénétration d'internet et non de mobile et internet.

à 0,28%, c'est-à-dire qu'une augmentation de 1% dans la pénétration du marché mènera à une augmentation de la croissance du PIB de 0,28 points de pourcentage<sup>59</sup>. Quant à l'impact de la pénétration de l'internet, l'analyse suppose qu'une augmentation de 1% de la pénétration d'internet augmentera le taux de croissance du PIB de 0,077 points de pourcentage dans les économies africaines<sup>60</sup>. Ce modèle ne prend pas en considération le passage des services 2G à 3G ; par conséquent, leurs impacts sont traités séparément.<sup>61</sup>

### Impact sur la Productivité Totale des Facteurs

L'impact sur la PTF est calculé sur la base de changement dans le PIB, l'emploi et les investissements. La PTF mesure la productivité économique qui explique les changements dans la production au-delà des projections grâce à une augmentation de l'emploi et des investissements. Elle est définie comme suit :

$$PTF = \frac{PIB}{Capital^a Travail^b}$$

Où  $a = 0,3$  et  $b = 0,7$ <sup>62</sup>.

## A.3 Résultats de la simulation du scénario

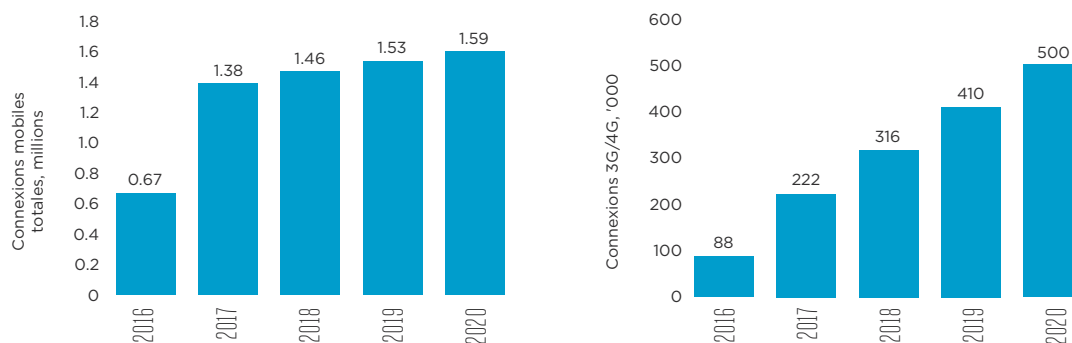
Ce rapport se base sur un modèle macro-économique pour évaluer les effets d'une politique de réformes fiscales dans le secteur mobile et dans l'économie en général. Trois scénarios ont été simulés et chacun comparé au scénario de base qui ne comprend pas de réformes fiscales. Les paragraphes suivants expliquent en détail les résultats de chaque scénario, sur la supposition que telle politique sera mise en œuvre en 2016.

### Scénario 1

Le scénario 1 simule une réduction du droit d'accise sur les produits mobiles de 10% à 5%. Une telle réduction, répercutée sur les consommateurs sous forme de prix réduits, permettrait d'obtenir 1,6 million de connexions mobiles en plus d'ici 2020, et un taux d'utilisation de plus d'1 milliard de minutes supplémentaires par rapport au scénario de base. Le taux de pénétration totale du marché s'élèverait à 2,4% en 2020 par rapport au scénario de base, et améliorerait l'accès mobile dans toute la RDC. Un accès financier plus conséquent encouragerait les consommateurs à adopter de nouveaux services et les connexions 3G/4G supplémentaires pourraient s'élever à plus de 500 000 en 2020.

62. Bassanini A et Scarpetta S (2001), The Driving Forces of Economic Growth: Panel Data Evidence for the OECD countries.

## Impact potentiel supplémentaire sur la pénétration mobile totale (à gauche) et la pénétration de la bande large mobile (à droite) dans le scénario 1 par rapport au scénario de base



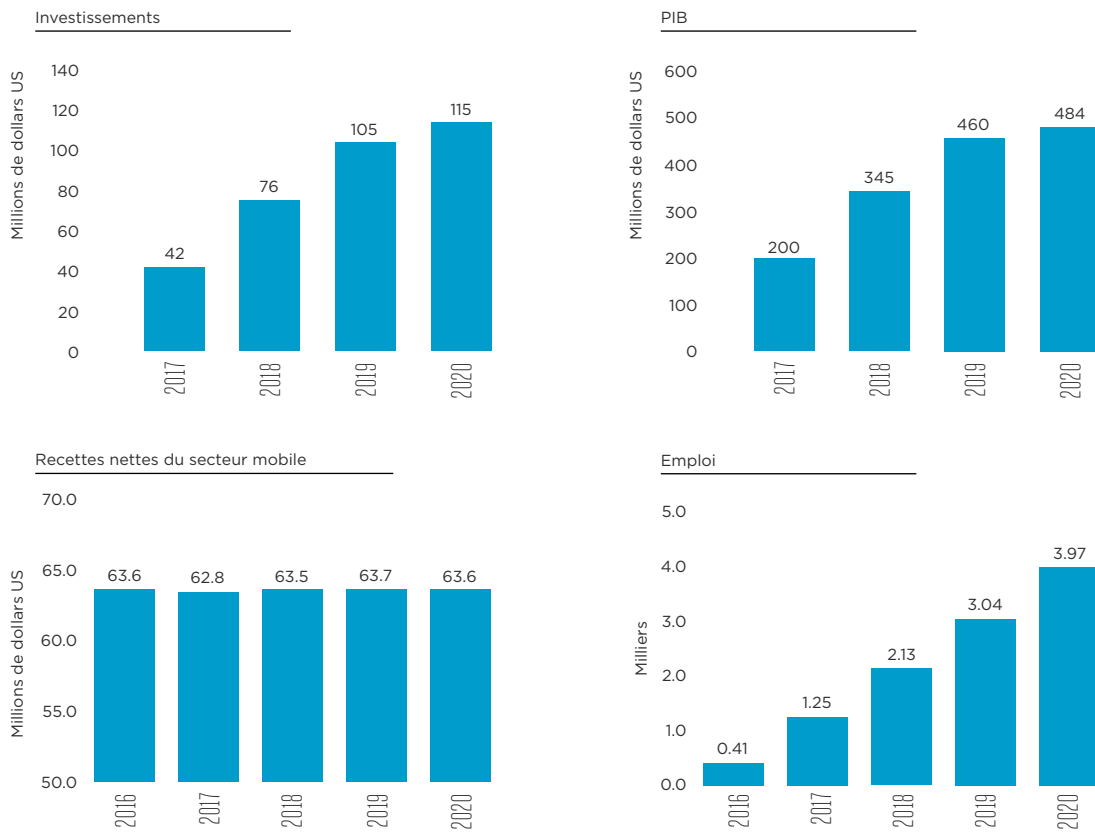
Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque Mondiale

Figure 24

Des connexions en hausse offriraient des avantages au secteur mobile et à l'économie en général. Une utilisation plus intense augmenterait les recettes des opérateurs de 64 millions de dollars US, permettant de dépenser 10 millions de dollars US en plus, par exemple pour élargir les sites en RDC et pour augmenter la couverture des services à large bande mobile. Une activité économique accrue et le développement de la technologie et de l'innovation suite à la croissance du secteur de la téléphonie mobile, permettraient d'augmenter le PIB de 484 millions de dollars US en plus et les investissements de 115 millions de dollars US en plus par rapport au scénario de base en 2020. L'emploi augmenterait de 3 970 unités supplémentaires par rapport au scénario de base. La production économique et les investissements en RDC augmenteraient, respectivement, de 1,5 milliards de dollars US et de 337 millions de dollars US en plus entre 2016 et 2020. Enfin, 519 000 personnes en moins vivraient dans la pauvreté<sup>63</sup>.

63. Les seuils nationaux de pauvreté sont différents du seuil largement accepté de moins de 1,25 \$ par jour car ils sont adaptés aux caractéristiques du pays. Pour plus d'informations, voir : <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC>

## Impact potentiel supplémentaire sur les indicateurs macroéconomiques dans le scénario 1 par rapport au scénario de base

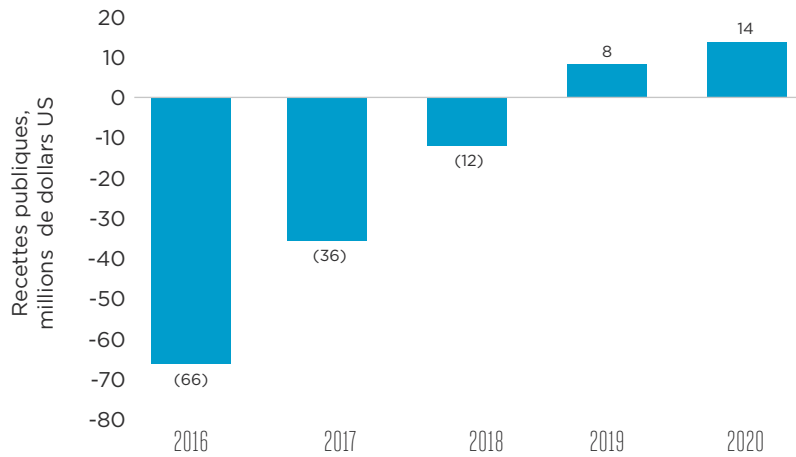


Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 25

Grâce à une croissance économique plus importante, les recettes fiscales du gouvernement de la RDC augmenteraient aussi en 2020 par rapport au scénario de base. Même si elles diminueraient initialement suite à la réduction du droit d'accise, l'expansion de la base fiscale due à une croissance économique plus forte permettrait d'atteindre la neutralité fiscale en 2019 et d'obtenir une augmentation des recettes fiscales de plus de 14 millions de dollars US en 2020, par rapport au scénario de base.

### Recettes fiscales potentielles dans le scénario 1 par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

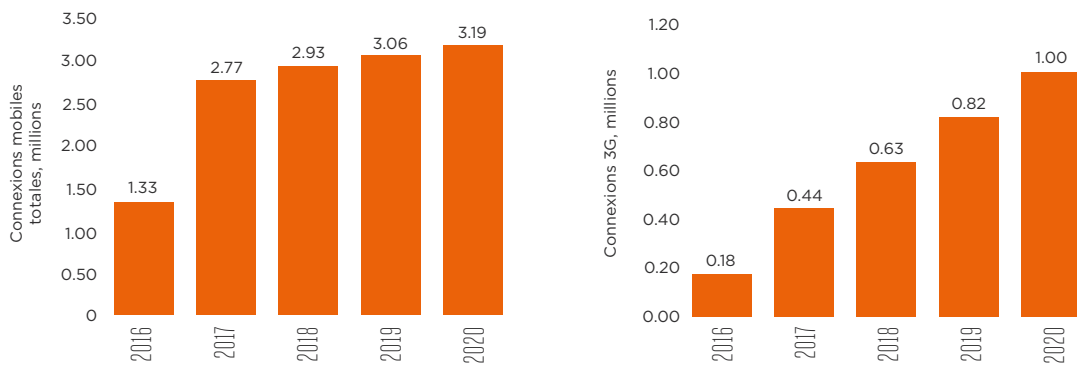
Figure 26



## Scénario 2

Le scénario 2 simule une élimination du droit d'accise sur les services mobiles. Ainsi, une réduction du coût des services mobiles mènerait à 3,2 millions de connexions mobiles en plus en 2020 par rapport au scénario de base, y compris 1 million pour la bande large mobile, soit une augmentation de 4,9% de la pénétration mobile totale par rapport au scénario de base. En outre, un coût plus faible d'utilisation du mobile engendrerait 2,1 milliards de minutes en plus en 2020 par rapport au scénario de base.

### Impact potentiel supplémentaire sur la pénétration mobile totale (à gauche) et la pénétration de la bande large mobile (à droite) dans le scénario 2 par rapport au scénario de base



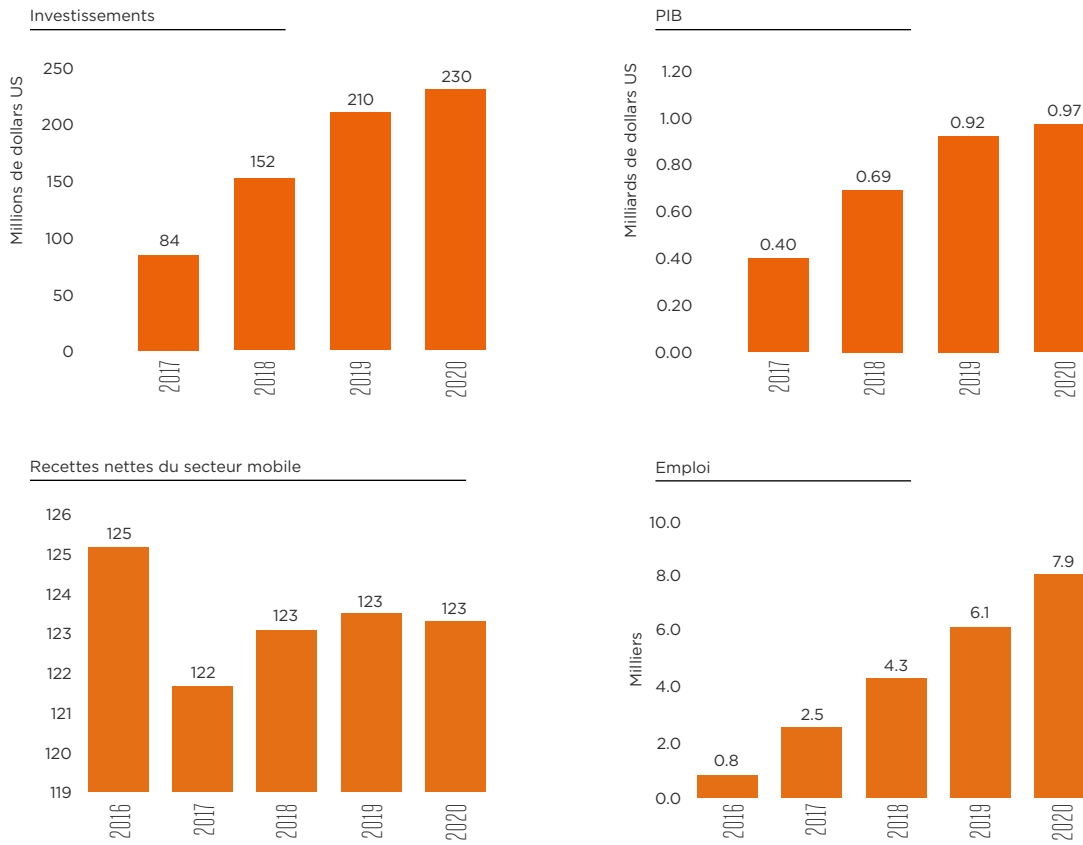
Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 27

Des retombées positives de cette croissance sur l'économie augmenteraient le PIB de 970 millions de dollars US et les investissements de 230 millions de dollars US en 2020 par rapport au scénario de base. Les opportunités d'emploi augmenteraient de 7 900 unités et la main d'œuvre serait plus productive de 1,3%. Près d'1 million de Congolais ne vivraient plus dans la pauvreté.

Une utilisation plus intense et l'adoption de nouveaux services avantageraient les opérateurs mobiles, qui recevraient 123 millions de dollars US en plus en recettes totales. Cela permettrait d'augmenter les dépenses en capital pour développer la capacité du réseau de 20 millions de dollars US en 2020 par rapport au scénario de base, et permettrait d'ajouter des sites de bande large mobile dans la région.

## Impact potentiel supplémentaire des indicateurs macroéconomiques dans le scénario 2 par rapport au scénario de base



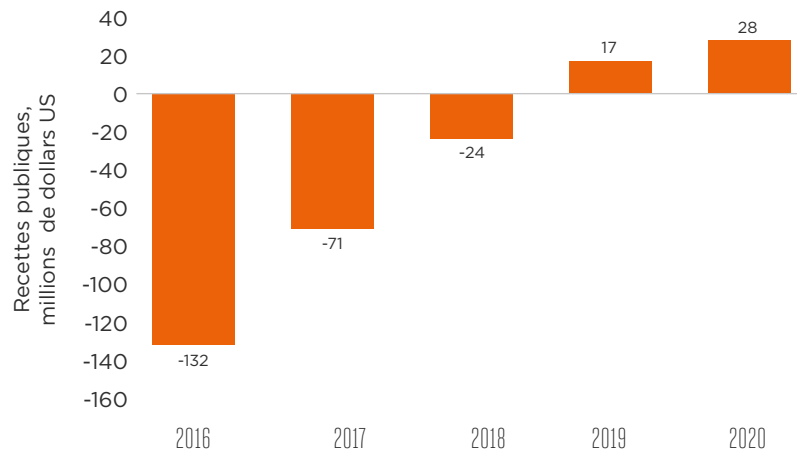
Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 28

Une croissance économique plus intense et l'expansion de la base fiscale résulteraient non seulement à des améliorations macroéconomiques pour le gouvernement de la RDC mais aussi à des recettes fiscales plus élevées. Après avoir atteint la neutralité fiscale en 2019, le gouvernement obtiendrait 28 millions de dollars US des recettes fiscales de plus en 2020 par rapport au scénario de base.

---

### Recettes fiscales potentielles dans le scénario 2 par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

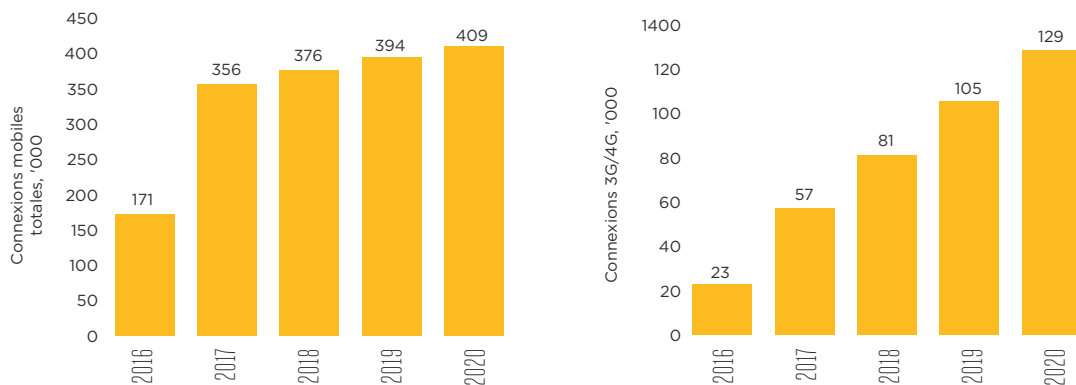
Figure 29

### Scénario 3

Le troisième scénario simule une diminution de moitié des redevances de numérotation standard. Les économies que les opérateurs mobiles pourront ainsi réaliser permettraient d'augmenter les investissements et la demande de services mobiles, mais aussi de réduire les barrières et soutenir davantage la pénétration et la croissance économique.

Une réduction fiscale signifierait pouvoir réduire les coûts d'accès aux services mobiles et ainsi augmenter les connexions totales de 409 000, dont 129 000 pourrait être la bande large mobile sur 3G. La pénétration mobile totale comprendrait 186 000 abonnés uniques supplémentaires en 2020 par rapport au scénario de base.

Impact potentiel supplémentaire sur la pénétration mobile totale (à gauche) et la pénétration de la bande large mobile (à droite) dans le scénario 3 par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 30

Grâce à une utilisation plus intense des services mobiles, les recettes nettes des opérateurs augmenteraient de 20,1 millions de dollars US en 2020 par rapport au scénario de base. Les retombées positives du secteur mobile, surtout pour le développement de la technologie et des secteurs basés sur la connaissance en RDC, augmenteraient le PIB de 124 millions de dollars US et les investissements de 29 millions, tout comme l'emploi qui s'élèverait de 1 000 unités en plus en 2020 par rapport au scénario de base. Enfin, près de 133 000 personnes ne vivraient plus dans la pauvreté en 2020 par rapport au scénario de base.

## Impact potentiel supplémentaire sur les indicateurs macroéconomiques dans le scénario 3 par rapport au scénario de base



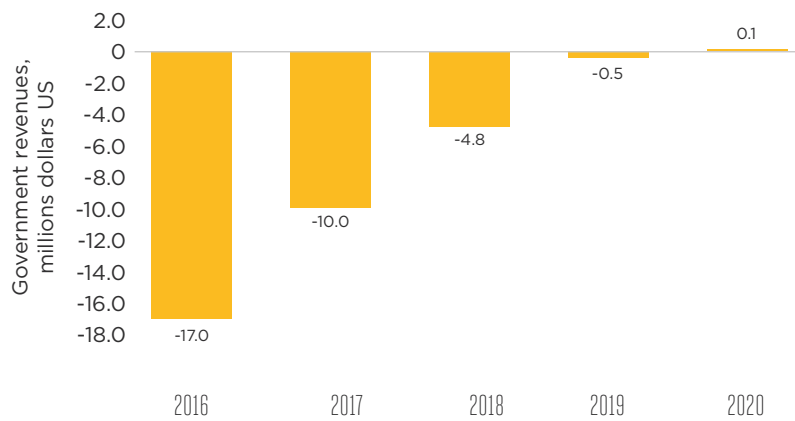
Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

Figure 31

Une croissance du secteur mobile et de l'économie en général, due à des taxes réglementaires plus basses, contribuerait à élargir la base fiscale ainsi que les recettes fiscales publiques dans le temps. D'ici 2020, le gouvernement de la RDC recevrait 124 000 dollars US en plus par rapport au scénario de base.

---

### Recettes fiscales potentielles dans le scénario 3 par rapport au scénario de base



Source : analyse Deloitte basée sur les données des opérateurs, de la GSMA, du FMI et de la Banque mondiale

---

Figure 32





Pour télécharger le PDF merci de visiter le site web de la GSMA  
à l'adresse suivante : [www.gsma.com](http://www.gsma.com)

**GSMA HEAD OFFICE**

Floor 2  
The Walbrook Building  
25 Walbrook  
London  
EC4N 8AF  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)207 356 0600  
Fax: +44 (0)20 7356 0601